



Plan Urbanisme Construction Architecture
Ministère de la Transition écologique
Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales
Arche Sud - 92055 La Défense cedex
www.urbanisme-puca.gouv.fr
Octobre 2021

Directrice de la publication

Hélène Peskine, secrétaire permanente du PUCA

Responsable de l'action

Lionel Martins, chargé de mission

Coordination éditoriale et mise en page

Christophe Perrocheau, chargé de valorisation

ISBN: 978-2-11-138205-3

Couverture: © Helena Lopes dans Pexels

SOMMAIRE

Page 4

Le mot de la Présidente du jury

Page 6

Grand Prix 2021,
JULIEN MIGOZZI

Page 26

Prix Spécial 2021,
PIERRE-ANTOINE CHAUVIN

Page 40

Prix Spécial 2021, CAMILO LEON-QUIJANO

Page 58

Thèses nominées au 1er tour

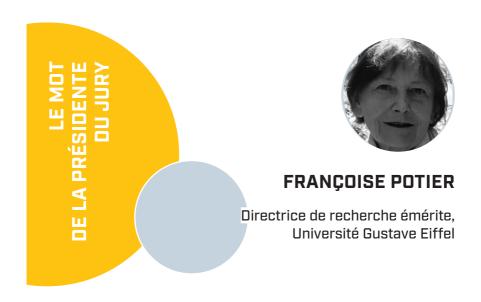
Page 60

Le Prix de thèse sur la ville

Page 72

Les partenaires du Prix





Laboratoires fermés, colloques basculés en ligne, difficultés pour accéder au terrain, soutenances de thèse reportées, au mieux organisées à distance... La crise sanitaire n'a pas été facile pour chacun d'entre nous, et sans nul doute pour les jeunes chercheurs. Elle a découragé les vocations de nombre d'entre eux : en 2020. le nombre de soutenances de thèse a diminué. toutes disciplines confondues, de 15% par rapport aux chiffres observés ces dix dernières années. Cette chute, tout particulièrement dans les sciences humaines et sociales (-18%), ne s'est pourtant pas traduite dans les chiffres de cette 16ème édition du Prix de thèse sur la ville. Bien au contraire. Pour la deuxième année consécutive, le record des thèses présentées est battu : 83 thèses en 2020, 109 thèses en 2021, C'est dire l'intérêt (et l'opiniâtreté) des doctorants « de la ville » pour leur suiet.

Ce seul intérêt pour la ville ne suffirait pas à expliquer ce record. Je tiens ici à saluer le dynamisme dont fait preuve le PUCA pour mettre en avant la jeune recherche urbaine, et plus particulièrement Lionel Martins qui ne compte pas son temps et son énergie pour « recruter » autant de thèses depuis 2 ans. Je tiens à le féliciter en mon nom, et au nom de tous les membres du jury.

Les thèses présentées au jury en 2021, toujours pour la plupart excellentes, exploraient des champs toujours variés et originaux, avec notamment le tourisme festif, les éboueurs et balayeurs parisiens, la ville catastrophée, la ville thermale, l'urbanisme rural, les camps de réfugiés, la mini-maison, le bien-être en ville, les jardins partagés, les circuits du financement du logement social. Souhaitons alors que les acteurs de la ville se saisissent de ces travaux, et développent de nouvelles occasions de dialogue avec le monde de la recherche.

Des thèses originales pour un jury original, par sa composition à parité de praticiens et de chercheurs, de disciplines variées (aménagement, architecture, économie, géographie, histoire, urbanisme, droit, sociologie, anthropologie, sciences politiques). Le jury a été largement renouvelé, notamment pour « faire face » à l'augmentation du nombre de thèses candidates. En nombre : 34 membres en 2020, 44 membres en 2021 (dont 21 nouveaux), au lieu d'une vingtaine les précédentes années. En compétences, au sens d'une plus grande représentativité des disciplines, des sujets, des origines géographiques et institutionnelles des thèses candidates.

Comme en 2020, les sessions du jury se sont tenues en mode hybride (présentiel et distanciel), ce qui implique une discipline plus stricte. Un si grand nombre de thèses à examiner implique beaucoup de travail, mais aussi un esprit de synthèse encore plus incisif, pour les membres du jury. A ce titre, je les remercie, et plus généralement pour tout ce qu'ils donnent pour la bonne conduite du long processus de sélection des Prix. Du temps, de l'énergie, de l'enthousiasme, de la patience, de la bienveillance, de l'écoute, de l'altruisme. Les lauréats leur doivent beaucoup, la ieune recherche urbaine leur doit beaucoup, et le Comité d'organisation du Prix leur doit beaucoup. Ma reconnaissance va autant aux « anciens », véritables « mémoires du prix », qui, année après année, certains même depuis de très nombreuses années, rempilent, sans sourciller, qu'aux « nouveaux », qui ont parfaitement rempli leur mission, tout en s'adaptant aux spécificités de ce jury hybride.

En 2021, 109 thèses ont été présentées, 19 ont été nominées. Parmi celles-ci, le jury a convergé très rapidement pour l'attribution des prix vers trois thèses remarquables.

Le Grand Prix a été dercerné à Julien Migozzi qui analyse admirablement les transformations les plus contemporaines de la production urbaine, en l'occurrence la numérisation et la financiarisation du marché du logement. Son travail de recherche, impressionnant, habile, engagé, s'attache à décortiquer de manière éclairante des mécanismes et des instruments dont nous n'avons pas encore pris toute la mesure dans la fabrique des espaces résidentiels. Un travail à lire (et qui se lit comme un roman) absolument et urgemment, pour se prémunir, dans nos pays, des dangers d'une intégration accrue entre données collectées (sans contrôle) par les firmes privées et celles détenues par l'État, qui pourrait conduire à un relâchement dramatique en matière de protection de la vie privée.

Un Prix Spécial a été attribué à Pierre-Antoine Chauvin qui met à jour avec brio les mécanismes de tri urbain opéré par les administrations en charge du logement. Son ethnographie statistique de l'État social objective, ce faisant, les effets (pervers) de la définition de filières dites prioritaires, et de l'attente comme instrument d'action publique. Un autre Prix Spécial a été décerné à Camilo Leon-Quijano qui propose une lecture intellectuellement passionnante, poétique, politique, d'une originalité rare, du vivre-ensemble dans les banlieues. Son travail contribuera à outiller les politiques publiques, et les initiatives citoyennes, visant à faire évoluer l'image des banlieues et de leurs habitants.

Trois lauréats, et aucune lauréate, me direz-vous. Comme lors de la précédente édition du Prix. Difficile à accepter par la féministe endurcie que je suis. Mais en tant que première présidente du jury depuis sa création, je dois avouer que les travaux des lauréats, tant cette année que l'année dernière, sortaient largement du lot. Jeunes docteures...rendez-vous est pris l'année prochaine, je l'espère!



JULIEN MIGOZZI

Une ville à vendre. Numérisation et financiarisation du marché du logement au Cap : stratification et ségrégation de la métropole

S'il fallait retenir une ou deux idées de votre thèse, ce serait...

...le constat que la compréhension des inégalités sociales et de la ségrégation raciale dans une métropole sud-africaine ne peut se résumer à une opposition entre quartiers de blancs riches et townships de pauvres noirs. Cette image masque la complexité du tissu social hérité du colonialisme et de l'apartheid. De plus, les mutations récentes du marché du logement, notamment sa numérisation croissante, ont entraîné la diffusion de produits financiers tels que le prêt immobilier, tout en favorisant l'essor inédit du locatif et l'arrivée d'investisseurs institutionnels. Le marché du logement a ainsi remodelé les mécanismes de la ségrégation résidentielle et de la production de la ville : l'espace urbain s'est complexifié, et ce même au sein des townships. Il s'agit donc d'analyser l'évolution des inégalités dans un continuum de strates sociales et urbaines, et non selon des oppositions binaires. L'autre idée à retenir de ma thèse souligne justement comment surgit une classe moyenne filtrée par les mécanismes de tri social et spatial du marché, en particulier par l'accession au prêt immobilier : l'étude concrète des marchés du logement permet de penser ce qui produit de la classe sociale dans le contexte d'une économie financiarisée.

Comment celles et ceux qui gouvernent et/ou font la ville pourraient se saisir de vos travaux?

Un enjeu primordial consiste à saisir les enjeux sociaux et économiques provoqués par la numérisation des marchés: les plateformes numériques spécialisées dans l'immobilier construisent un modèle économique autour de la collecte et de la circulation de données produites par des organismes publics et privés, tout en développant des métriques de risque et de profit afin d'évaluer les citadins, les logements et les quartiers. Cet avè-

nement de la data dans les logiques d'achat, de location et d'investissement modifie l'économie politique du logement et soulève de fait des enieux citovens, en termes de mise à disposition. de protection et de valorisation économique des données : quelles traces numériques sont générées par le marché immobilier et à partir de quelles sources (transactions, demandes de prêts, publication et consultation d'annonces, etc.) ? Qui en est propriétaire et produit ainsi l'information sur une ville et son marché ? Quelle est la répartition des profits engendrés par cette construction du marché autour un capitalisme de plateformes ? Qui en fournit l'infrastructure numérique ? Quels sont le rôle et la fonction des institutions publiques dans ce circuit ? Enfin, celles et ceux qui gouvernent la ville se doivent de garder un œil critique sur les promesses du numérique. Pour fonctionner, un marché classe, hiérarchise, génère des catégories numériques et morales : quartier « d'avenir », « bon » investissement, zone à « éviter », « bon » ou « mauvais » candidat au prêt, etc. Derrière l'automatisation des tâches, l'abondance de l'information et l'apparente neutralité des chiffres et des algorithmes, se renouvellent des pratiques et des inégalités héritées du temps long.

Comment en êtes-vous venu à choisir ce sujet de thèse ?

Dans le cadre d'un premier épisode de recherche en Afrique du Sud où j'avais travaillé sur la pratique du rugby au sein du système scolaire post-apartheid, j'ai développé un centre intérêt quant aux formes et aux mécanismes de la ségrégation urbaine, ce qui m'a logiquement amené à étudier le marché immobilier. De manière plus personnelle, le fait de consacrer plus d'un tiers

de mon salaire au paiement d'un loyer renforçait ma conviction que le marché du logement est un champ d'étude primordial pour comprendre les inégalités sociales, en particulier suite à l'inflation immobilière qui a caractérisé tant d'économies depuis le début des années 2000. La ville du Cap s'avérait un laboratoire idéal pour cette analyse : un pays façonné par le temps long de l'apartheid et le temps court de l'émergence métropolitaine, des débats irrésolus sur l'essor de la classe moyenne et le creusement des inégalités, l'existence de données abondantes et inédites et la beauté sidérante du site. Étudier une ville, c'est aussi y vivre.

Qu'est-ce-qui vous a motivé pour vous tourner vers la recherche ? Racontez-nous votre par-cours...

J'ai eu la chance de pouvoir mener mes études dans un contexte particulièrement privilégié. Après avoir fait une classe préparatoire au lycée Henri IV, à Paris, j'ai pu intégrer l'École Normale Supérieure de Lyon, où les études de géographie m'ont fait plus globalement rencontrer les sciences sociales. Mes expériences de recherche en master, qui m'ont emmené en Afrique du Sud, en Nouvelle-Zélande et en Nouvelle-Calédonie, m'ont donné le goût du travail de terrain. du questionnement scientifique - et également du voyage - tout en connaissant des premières expériences formatrices et enthousiasmantes en termes de collaboration et de publication. L'obtention de l'agrégation de géographie m'a convaincu de rester dans cette voie : la préparation de ce concours a été un formidable moment d'apprentissage, tant d'un point de vue empirique que théorique. J'ai donc par la suite commencé une thèse grâce à une bourse doctorale de l'ENS de Lyon – bénéficiant là encore d'un accès privilégié au financement.

Quels conseils pourriez-vous donner aux générations prochaines qui souhaiteraient se tourner vers la recherche ?

Mon premier conseil est de s'entourer d'un.e directeur ou directrice de thèse qui sera à même de vous accompagner sur les plans scientifique et humain – c'est un facteur décisif pour mener à bien un projet doctoral, de même que la qualité du laboratoire de recherche qui vous accueille, en termes de conditions de travail, de financement et de suivi des doctorant.e.s. De ce point de vue là, j'ai aussi eu beaucoup de chance. Mon deuxième conseil est de ne pas considérer une thèse comme la poursuite des études, mais bien comme une insertion dans le monde professionnel de la recherche, et donc de se former aux pratiques de publication, de montage de projet,

tout en restant en phase avec les avancées méthodologiques de son champ de recherche. Pratiquer une recherche sous le signe du collectif est également essentiel : même si les temps de la lecture et de l'écriture sont parfois - et nécessairement - solitaires, c'est par la collaboration et le dialogue que tout projet scientifique arrive à son terme. Les écoles d'été, les conférences, les séminaires ou les entraides entre collèques sont, à ce titre, des moments décisifs et précieux. Enfin, se tourner vers la recherche, c'est aussi se former au métier d'enseignant : à mes veux. c'est une composante essentielle du parcours doctoral. La recherche, pour être utile, doit être valorisée et diffusée : l'enseignement y participe pleinement.

Que représente ce prix pour vous ? Pourquoi avoir candidaté ?

C'est l'étude de l'urbain qui m'a amené vers la



géographie et les sciences sociales : recevoir ce prix de thèse sur la Ville est donc une immense ioie et une réelle fierté. C'est aussi l'aboutissement de 6 années de thèse, d'une vie écrite en pointillés entre la France et l'Afrique du Sud, d'innombrables heures dédiées à conduire dans chaque coin du Cap pour réaliser un entretien, ou à apprendre à coder sur un écran d'ordinateur. Scientifiquement, je suis ravi de voir que des travaux menés sur une ville sud-africaine éveille l'intérêt d'une communauté de chercheurs et de praticiens de la ville. C'était là aussi le sens - et l'espoir - de ma candidature : dépasser l'apparente singularité du cas sud-africain pour comprendre les conséquences de la financiarisation et de la numérisation des marchés sur les fractures sociales qui segmentent la ville - et qui ont fortement augmenté en France durant ces deux dernières décennies. J'espère que ce prix pourra contribuer à nourrir d'autres travaux sur ces thématigues et à informer l'action politique.

Et maintenant quelles perspectives?

le continue actuellement mes activités de recherche dans le cadre d'un postdoctorat à l'Université d'Oxford, J'espère dans les mois à venir obtenir un financement pour un projet de recherche que l'élabore en ce moment et qui porte sur les conséquences sociales et économiques du rapprochement des secteurs de la finance et de l'immobilier via l'essor du numérique, cette fois en France. À terme, je souhaiterai, comme beaucoup de mes collègues, obtenir une position plus pérenne, mais il est difficile de se projeter pour un jeune chercheur tant le déficit de postes et de moyens, constaté depuis longtemps, demeure chronique : il est urgent que la France réinvestisse dans la recherche et l'enseignement supérieur publics, dont les sciences sociales continuent par ailleurs d'être le parent pauvre. La ville en a besoin.



LA THÈSE LAURÉATE EN RÉSUMÉ

Une ville à vendre. financiarisation du marché du logement au Cap : stratification et ségrégation de la métropole

Thèse de doctorat en géographie soutenue à l'Université Grenoble Alpes, sous la direction de Myriam Houssay-Holzschuch et de Renaud Le Goix

Mots-clefs: marché immobilier; crédit; numérisation; *credit scoring*; financiarisation; ségrégation; classe moyenne; Afrique du Sud; Le Cap.

A partir du cas d'étude de la métropole du Cap (Afrique du Sud), cette thèse démontre comment les processus de numérisation et de financiarisation des marchés immobiliers renouvellent les mécanismes de stratification et de tri spatial à l'œuvre dans l'espace urbain, participant à l'émergence d'une classe moyenne "filtrée" par le marché et à la déségrégation contrastée de la ville post-apartheid.

LE MARCHÉ DE LA VILLE ÉMERGENTE SUD-AFRICAINE : UNE BOÎTE NOIRE ?

Cette thèse s'inscrit à la croisée de deux champs scientifiques. Le premier, construit par la géographie et la sociologie économiques, consiste à étudier les marchés « tel qu'ils existent », c'està-dire en accordant une centrale aux acteurs, aux pratiques et aux dispositifs marchands, afin d'analyser d'une part le processus de financiarisation du logement, d'autre part les mutations marchandes engendrées par le déploiement de plateformes numériques. D'un ancrage essentiellement anglophone et nord-américain, ce champ accorde peu de place aux villes du Sud et souffre de manière générale d'un déficit d'analyse spatiale des structures du marché, pourtant essentielles pour mesurer l'évolution de la division sociale de l'espace (Roncavolo, 1996; Le Goix, 2016). La géographie de la ville sud-africaine constitue le second champ scientifique (Houssay-Holzschuch, 1999; Morange, 2006). De nombreux travaux, essentiellement portés sur les politiques du logement, constatent à la fois le maintien d'une très forte ségrégation raciale et l'avènement d'une classe moyenne, signe que la classe s'est substituée à la race comme premier facteur de stratification. Mais ce champ reste caractérisé par une compréhension limitée du marché, laquelle oppose parfois de manière caricaturale « l'informel » au « conventionnel », dont le fonctionnement reste finalement méconnu. Le terme de « classe moyenne » y surgit alors trop aisément pour expliquer le changement social et urbain, qu'il s'agisse d'évoquer la hausse des prix, la gentrification ou la multiplication des gated communities. Cet usage flou du terme de « classe moyenne » constitue d'ailleurs une tendance assez commune aux études des métropoles du Global South. Deux objectifs ont ainsi orienté ce travail de recherche:

- analyser le champ et les espaces du marché immobilier, ses pratiques et ses dispositifs marchands (Callon, 2017);
- penser les mécanismes de stratification et de ségrégation depuis le marché afin de définir la classe moyenne d'une métropole émergente. Ce deuxième objectif est inspiré des travaux de Marion Fourcade et Kieran Healy, qui soulignent comment la numérisation des processus marchands concourt à renouveler les formes de stratification, notamment par les technologies de scoring qui classent les consommateurs (Fourcade, Healy, 2017).

UNE MÉTHODE MIXTE : ENQUÊTE AU LONG COURS ET BASE DE DONNÉES

Julien Migozzi a adopté une méthode mixte. D'une part, une enquête de terrain de 18 mois a été menée afin de comprendre le fonctionnement du marché, depuis l'échelle micro, celle de l'acheteur et de l'agent, jusqu'aux échelles nationales et mondiales, où s'activent banques, bureaux de crédit et real estate investment trusts.

en passant par l'échelle urbaine, où opèrent promoteurs immobiliers et réseaux d'agence. D'autre part, une base de données de 900 000 ventes géolocalisées sur la période de 1984 à 2017 a été créée à partir des titres de propriétés émis dans la municipalité du Cap. Chaque transaction est renseignée sur la date et le montant de la vente, l'identité de l'acheteur, le type de logement et le montant du crédit. Ces données ont été croisées avec les données longitudinales du recensement sud-africain, afin d'analyser les structures du marché ainsi que leurs conséquences sur l'espace urbain. Enfin, trois cas d'études ont été sélectionnés : une petite agence immobilière indépendante localisée à Khayelitsha, le plus grand township noir de la ville du Cap, pour un travail d'observation-participante des pratiques marchandes; Burgundy Estate et Fountainhead Village, deux quartiers en construction sur les périphéries nord et est de la ville, afin d'étudier la genèse de contextes résidentiels nés des mécanismes de tri social et spatial du marché.



La signature d'un acte de vente dans une agence de Khayelitsha (J. Migozzi, 2016)

UN MARCHÉ RECONFIGURÉ PAR LES TECHNOLOGIES DU *CREDIT* SCORING ET L'ESSOR DU LOCATIF

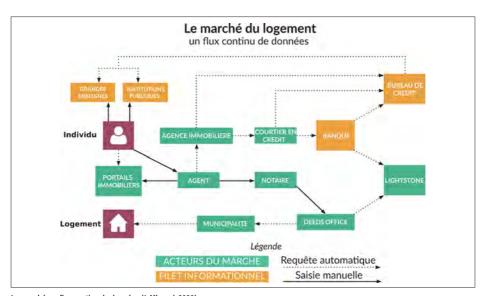
Le marché du logement sud-africain se définit aujourd'hui comme un flux continu de données, tissé par un « filet informationnel » (Fourcade, Healy, 2017) et structuré autour de deux identifiants hérités de la période coloniale :

- le numéro d'identité attribué à chaque citoyen sud-africain;
- le numéro cadastral attribué à chaque logement.

L'extraction, l'analyse et la commercialisation des données ont pour enjeu d'évaluer, selon des indicateurs de risque et de profit, les individus, les biens immobiliers et les zones résidentielles : le marché du logement se définit ainsi comme une économie numérisée et spatialisée de la classification

Ce flux qui relie entre eux les acteurs du marché est orchestré par des plateformes : d'une part, les portails immobiliers, équivalents sud-africains de Le bon coin, organisent la rencontre entre promoteurs, agents immobiliers et clients ; d'autre part, les banques, agences, courtiers en crédits et promoteurs se connectent aux plateformes :

- des bureaux de crédit pour obtenir des informations sur les individus;
- d'entreprises spécialisées dans la collecte de données immobilières, telles que *Lightstone*, qui commercialisent des données sur la valeur et l'historique des ventes de chaque logement, ainsi que le profil social des quartiers.



Le marché, un flux continu de données (J. Migozzi, 2020)

Dans ce flux de données, le dispositif du credit scoring joue un rôle fondamental. Absorbant les données des grandes enseignes, des banques et des institutions publiques, les bureaux de crédit sont en mesure de noter, de manière automatisée, la quasi-intégralité de la population sud-africaine, grâce à une masse de données historiquement tissée par la volonté de l'état sud-africain de recenser sa population et confortée par l'adoption de technologies biométriques (Breckenridge, 2014). L'adoption du *credit scoring* a ainsi reconfiguré le marché immobilier en installant la *data* au cœur des pratiques marchandes et de l'économie immobilière.

Dans un contexte marqué par la récession économique entraînée par la crise des subprimes, les banques ont intégré depuis 2007 ce dispositif afin de sélectionner de manière drastique les demandes de crédit, renouvelant ainsi des pratiques de prêt socialement et racialement restrictives. En effet, l'augmentation des valeurs immobilières et la stagnation des salaires ont renforcé la nécessité, pour une large partie de la population, d'avoir recours au prêt, Or, il ne suffit pas d'avoir un revenu suffisant : encore faut-il démontrer un historique de consommation par le crédit sans faille aux yeux des algorithmes pour ne pas voir son score personnel pénalisé. Comme le confesse un agent du Cap : « Banks: they want your DNA ». Dans un paysage d'endettement social généralisé et fortement racialisé à la suite du boom des crédits à la consommation. le prêt immobilier, régulé par le scoring, demeure très sélectif. Dans la petite agence de Khayelitsha, le taux de refus des banques avoisine ainsi les 70%.

Par conséquence, cette numérisation du marché a participé à l'essor spectaculaire du locatif,



Un banquier rappelle à l'auditoire d'un salon immobilier grand public l'importance de garder un bon *credit score* (J. Migozzi, 2017)

contribuant à la financiarisation du logement. Durant la dernière décennie, des sociétés immobilières côtées en bourse et des *private equity funds* ont investi le segment locatif, en utilisant le *credit scoring* afin de sélectionner les locataires pour gérer le risque d'impayés et minimiser le taux de vacance de leur parc immobilier; « we don't take tenants under 622 », résume l'un de leurs gestionnaires au Cap.

Socialement, cette reconfiguration des régimes de propriété par l'avènement du locatif est une évolution majeure pour une société historiquement constituée autour de l'idéologie de la propriété privée, véritable pierre angulaire du contrat social promu par la démocratie sud-africaine, d'autant que le logement n'avait jusqu'ici jamais été construit et géré comme un actif financier par le milieu de la finance sud-africaine. En outre, cette structure rentière du marché se généralise dans toute la ville : même au sein du township de Khayelitha, de petits entrepreneurs construisent des lots d'appartements, confortant ainsi leur statut social par la capture de la rente.

Spatialement, ce regain du locatif entraîne une densification et une verticalisation inédite des formes urbaines, notamment sur le front urbain de la ville, où des investisseurs institutionnels constituent leur portefeuille de logements en construisant ou en acquérant des complexes résidentiels sécurisés constitués non plus de maison individuelles, mais de petits appartements construits sur 3 ou 4 étages (c'est-à-dire des biens immobiliers qui présentent des retours sur investissement élevés et qui font l'objet d'une forte demande, triée sur le volet par le recours au scoring).

UNE GÉOGRAPHIE DES PRIX ET DU CRÉDIT POUR COMPRENDRE L'ÉVOLUTION DE LA SÉGRÉGATION LIRBAINE

Cette thèse propose une analyse de la distribution spatiale des prix et du crédit afin de catégoriser les structures résidentielles de la métropole sud-africaine, d'en expliquer les mutations et les logiques ségrégatives contemporaines.

Le maintien d'une très forte ségrégation raciale au Cap s'explique par le boom de l'immobilier des années 2000. Si l'envol des prix a contribué à faire du Cap une métropole émergente, il a également conforté les fractures de la ville façonnées par le colonialisme et l'apartheid : ainsi, en 2016, le prix médian dans les *townships* noirs du Cap demeure près de 8 fois inférieur au prix médian dans les anciens quartiers réservés aux Blancs. En d'autres termes, l'inflation des valeurs immobilières a davantage profité au patrimoine des propriétaires des quartiers anciennement réservés aux Blancs, renforçant ainsi les inégalités sociales et raciales.

Afin de cartographier le marché, Julien Migozzi a mobilisé des méthodes d'analyse spatiale et d'analyse de réseaux, en utilisant des indices de synthèse tels que le « Credit to Price Ratio » (CPR), en vue de révéler la géographie infra-urbaine du crédit immobilier. La cartographie de ces indices révèle différents régimes de marchés, construits par la distribution spatiale des prix et l'inégal recours et accès au crédit. En identifiant ces effets de segmentation du marché, il est possible de comprendre les logiques qui concourent à maintenir ou à diminuer la ségrégation raciale.

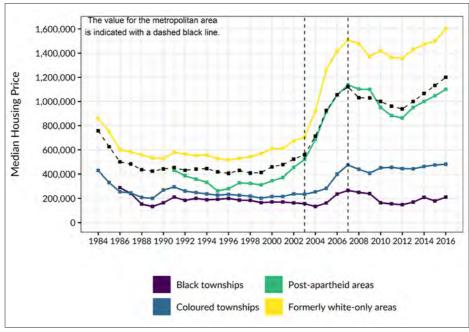
Au-delà d'un montant de 1,5 millions de rands, les banques n'accordent pas de prêt qui permette de financer l'intégralité de l'achat, ce qui met donc à contribution l'épargne et le patrimoine des acheteurs. Or, du fait de la forte corrélation



L'essor du locatif à Khayelitsha : des petits appartements dans le quartier d'Ilitha Park (J. Migozzi, 2018)



Les appartements, un produit immobilier attractif (J. Migozzi, 2017)

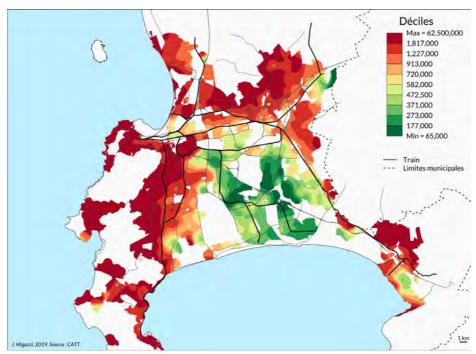


L'évolution des prix selon le zonage du Group Areas Act, pierre angulaire de l'apartheid (J. Migozzi, 2020)

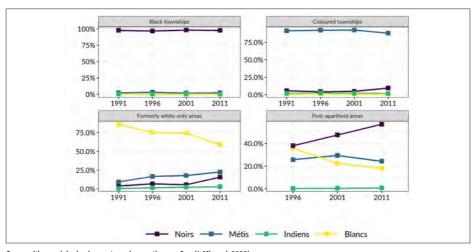
entre inégalités raciales et inégalités économiques, rares sont les ménages noirs ou métis qui disposent de telles capacités financières. En conséquence, dans les anciens quartiers réservés aux Blancs (carte « Les prix immobiliers au Cap en 2016 », page 16, en vert) et les nouveaux quartiers construits par le secteur privé depuis la fin de l'apartheid (*ibid*, en cyan), où le prix dépasse cette valeur-seuil, la diversité raciale a donc tendance à diminuer au fur et à mesure que le prix augmente et que les produits immobiliers exclusifs, tels que les *gated communities* pour les très riches, dominent le paysage urbain.

En parallèle, les mobilités résidentielles ont peu contribué à la déségrégation des townships noirs (*ibid*, en noir) et métis (*ibid*, en orange). Malgré leurs faibles valeurs immobilières, ces quartiers n'ont attiré quasiment aucun acheteur blanc. Dans ces quartiers, la diversité raciale demeure faible, les mobilités résidentielles contribuant peu à leur déségrégation.

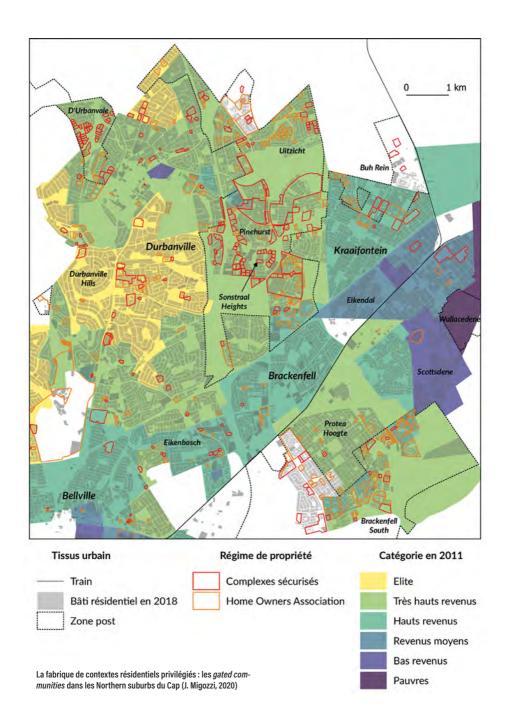
En conséquence, la mixité raciale surgit dans un intervalle de prix où il est possible d'obtenir un prêt pour un taux de financement de 100%, soit entre 800 000 et 1,2 millions de rands. Ce montant est accessible aux ménages de couleur au patrimoine moindre mais aux revenus bancaires suffisamment élevés pour obtenir un prêt. Dans cette fenêtre spatiale du changement urbain aménagé par les produits bancaires, la diversité raciale, également portée par un marché locatif dynamique, est la plus élevée à l'échelle de l'ag-



Les prix immobiliers au Cap en 2016



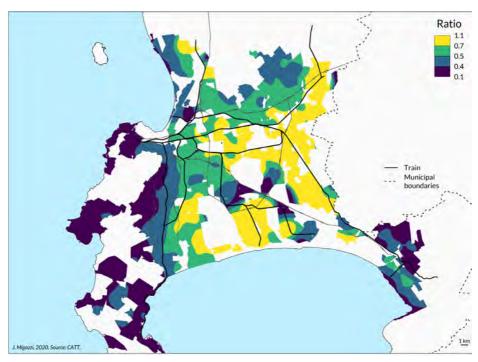
Composition raciale de chaque type de quartiers au Cap (J. Migozzi, 2020)



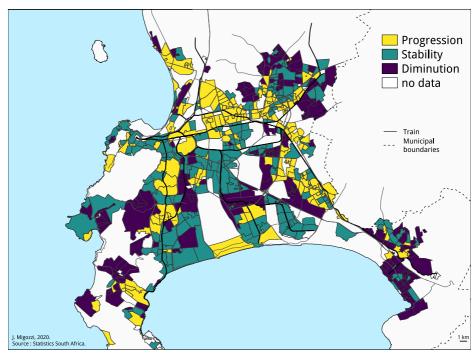
glomération. Deux types de quartiers sont majoritairement concernés: les anciens quartiers (réservés aux) Blancs du vieux tissu urbain, le long des infrastructures de transport; les nouveaux quartiers post localisés sur les périphéries nord et est de la ville. La distribution spatiale et sociale du crédit immobilier est au final devenue un facteur primordial pour comprendre la division sociale de l'espace au Cap (carte « Prix médian et diversité raciale par quartier », page 20).

UNE GÉOGRAPHIE DE LA MÉTRO-POLE ÉMERGENTE : FINANCIARI-SATION RESTREINTE ET CLASSE MOYENNE FILTRÉE

Enfin, cette thèse propose deux apports empiriques et conceptuels afin de comprendre les mécanismes sociaux et économiques qui construisent l'émergence métropolitaine : le premier porte sur la financiarisation du logement dans une ville du Sud (Migozzi, 2020) ; le second sur le façonnement de la classe moyenne par le marché.



Crédit to Price Ratio au Cap sur la période 2012-2016 (J. Migozzi)
Une valeur de 0 signifie que l'achat est payé comptant, 1 que le montant du crédit finance l'intégralité de l'achat.

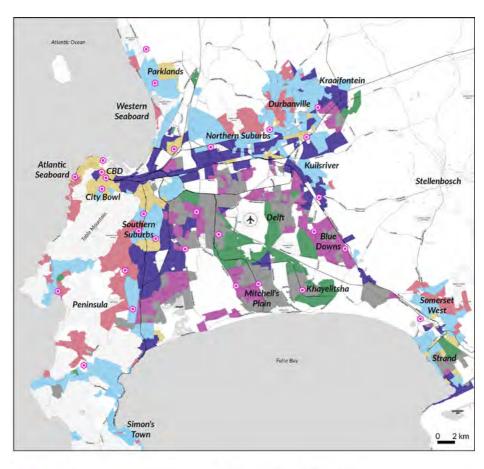


Évolution de la diversité raciale locale au Cap sur la période 1996-2011

Associée à une rhétorique de l'essor, la grande ville sud-africaine devient émergente par son insertion dans les réseaux financiers. En ce sens, la financiarisation du logement participe à l'émergence métropolitaine. Deux vagues de financiarisation ont saisi la ville du Cap : la première (2000-2007) a contribué au boom des prix et a introduit la pratique de titrisation des prêts, construisant l'immobilier sud-africain comme un marché émergent pour la finance. La seconde (2012-2019), impulsée par le *scoring* et le *big data*, se caractérise par l'arrivée d'investisseurs transnationaux sur le locatif. Certes, l'ensemble de l'espace métropolitain, à l'exception des zones

de logements informels, semble impliqué dans ce processus de financiarisation qui relie l'économie domestique à celle des marchés internationaux). Néanmoins, l'essentiel des prêts titrisés est localisé dans les anciens quartiers réservés aux Blancs ou sur les nouveaux quartiers densifiés de la périphérie (déciles de prix supérieurs).

Ces structures sociales et spatiales de la financiarisation amènent donc à interroger la singularité de l'Afrique du Sud qui présente plusieurs similitudes avec d'autres marchés immobiliers : l'expansion du crédit, l'adoption de la titrisation des prêts et la financiarisation du locatif soulignent la convergence des pratiques mar-

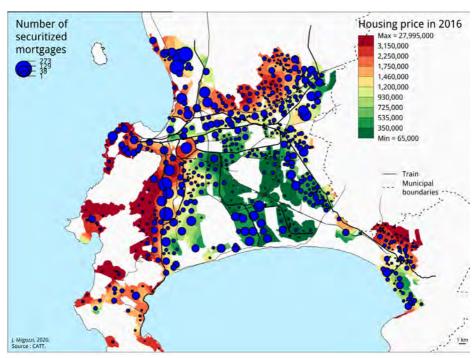




chandes qui participent à la construction du logement en actif financier. Ces mécanismes marchands, qui se sont produits dans un contexte de récession et de stagnation économiques à l'échelle nationale, soulignent également qu'il faut dissocier la compréhension du phénomène d'émergence métropolitaine du paradigme de la croissance économique pour analyser les villes du Sud. D'autre part, l'État sud-africain a joué un rôle décisif : l'essor des investisseurs institutionnels (corporate landlords) est une conséquence directe du retrait de l'État du logement locatif et de la légalisation des real estate investment trusts sur le Johannnesburg Stock Exchange.

L'extension du crédit répond à une volonté de rompre avec les politiques de logement financées par la puissance publique depuis la fin de l'apartheid.

Pour autant, la structure de classe qui sous-tend la financiarisation du logement se démarque nettement des dynamiques observées dans les villes du Nord. La finance investit de manière très pointilleuse dans les *poor and minority neighborhoods* (Fields, 2017) qui sont les plus affectés par la financiarisation prédatrice dans les villes du Nord, d'autant que le *credit scoring* ne s'est pas non plus traduit par des pratiques de prêt inclusives auprès de populations vulnérables. Au



Les prêts titrisés au Cap sur la période 2000-2017

nom du risque, la financiarisation du logement reste au contraire limitée à une petite partie de la société métropolitaine. Parmi les prêts immobiliers, seuls quelques milliers sont titrisés, tandis que les corporate landlords accueillent pour l'instant quelques milliers de locataires triés sur le volet.

La financiarisation, par le crédit ou le locatif, se déploie ainsi en incorporant des catégories sociales situées largement au-dessus du revenu médian, structurellement restreint au quintile supérieur de la population en termes de revenus, au sein duquel banques et investisseurs prélèvent les mensualités des prêts et des loyers, au prix d'une sélection sociale fine qui repose sur les technologies du credit scoring. Néanmoins, cette financiarisation restreinte renouvelle les mécanismes d'exclusion sur le marché, au détriment des populations précaires, où les ménages métis et noirs sont surreprésentés.

L'essor de la classe moyenne constitue un autre processus associé à l'émergence métropolitaine. Cette thèse répond ici à l'enjeu de définition des classes sociales à l'heure de la financiarisation de l'économie, en pointant le rôle essentiel du logement dans la fabrique des inégalités sociales, notamment par le rapport au crédit et au patrimoine. A la lumière de cette économie numérisée et financiarisée portées par des dispositifs de classification, Julien Migozzi propose de définir la classe moyenne sud-africaine comme une « classe filtrée ».

En effet, le marché du logement fonctionne selon deux mécanismes de filtrage. Le premier filtre est constitué par l'inégale distribution spatiale des prix et celle, sociale, des revenus et du patrimoine. Ce filtre de l'abordabilité (affordability) est un facteur commun à l'ensemble des mar-

chés du logement : chaque mobilité résidentielle résulte d'une la combinaison de choix effectués sous la contrainte économique (Driant, 2014). Les ménages du Cap sont ainsi positionnés de manière très inégalitaire dans l'espace du marché, en termes de choix résidentiels et de constitution du patrimoine immobilier. Le second filtre consiste à passer l'épreuve du credit scoring. Ces mécanismes de filtrage renouvellent les logiques de stratification sociale, historiquement structurées selon la race, le revenu et l'emploi. Ils affectent principalement les aspirants propriétaires appartenant aux populations noires, métisses et indiennes, au sein desquelles une nouvelle classe moyenne est extraite et filtrée par le marché.

Le processus de la transaction immobilière mobilise les capitaux économiques et sociaux de chaque ménage, et souligne le rôle fondamental du revenu, de la profession, du mode de vie et des représentations sociales dans l'environnement de contraintes et d'opportunités que faconne la distribution des prix dans l'espace urbain. En ce sens, le marché du logement est un champ d'exercice, de mise en action des différentes formes de capitaux, dont le übercapital, cette forme de capital individualisé et numérisé produite par les technologies du scoring (Fourcade, Healy, 2017). Entrer dans un processus de transaction et de demande de prêt revient très précisément à réaliser ce boundary work de la classe moyenne (Lamont, 1992).

Repérer un logement en consultant les portails immobiliers grâce à son forfait internet, assumer des frais de déplacement pour visiter un bien sur son temps libre, disposer d'un emploi stable et de préférence salarié, réunir les documents administratifs nécessaires à la transaction, en assumer les frais notariaux, candidater à un prêt et l'obtenir en passant le filtre du scoring, assumer sur le budget du ménage les mensualités de paiement et les taxes foncières, couvrir d'éventuels frais de déménagement, d'ameublements et de travaux intérieurs, consommer régulièrement mais avec parcimonie pour éviter le sur-endettement et une trace numérique négative sur son historique financier, s'engager dans une relation contractuelle avec le secteur bancaire sur de longues années : le marché du logement constitue l'arène où les ménages du Cap gagnent leurs galons de classe moyenne.

La classe moyenne sud-africaine est ainsi composée de ménages qui appartiennent au premier quintile en termes de revenus, et surtout de consommateurs visibles, mesurables et classables par l'industrie de l'immobilier. Elle témoigne d'une capacité à démontrer dans le temps un comportement financier approprié, une manière de consommer jugée satisfaisante selon des normes financières. Passer le filtre du credit scoring pour obtenir un prêt immobilier relève donc, symboliquement et matériellement, par l'insertion sur le marché et le rapport à la propriété privée, d'un being doing middle class au sein de l'espace métropolitain (Lentz, 2015).

Pensée et perçue depuis le marché, l'intermédiarité sociale et spatiale de la classe moyenne sud-africaine gagne en matérialité. Contrairement aux pauvres urbains, ils ne sont ni évincés ni bannis par le rapport de force avec la



Une classe moyenne filtrée (J. Migozzi, 2017)
Seteleto, 34 ans, enseignante du primaire, née à Johannesburg, a acheté sa première maison dans le lotissement sécurisé de Belladonna, à crédit, en 2015

promotion immobilière, mais intégrés au sein du marché selon des pratiques et des critères standardisés définis par l'industrie de l'immobilier. Ils représentent un groupe social, dont le niveau de risque et de revenus les constitue en source de profit par le paiement régulier de leurs loyers ou de leurs mensualités de prêts. Contrairement aux riches et à l'élite, leurs trajectoires résidentielles s'inscrivent dans un paysage de contraintes dessiné par les prix du logement. Ils ont accès à des produits financiers aux taux d'intérêts moins favorables et selon des modalités d'interactions avec le secteur bancaire moins individualisées et plus automatisées. Contrairement aux ménages pauvres, ils n'attendent pas, pour devenir propriétaires, la décision de la province ou de l'État (Oldfield, Greyling, 2015), qui leur accorderaient un logement sur la base de critères sociaux, mais celle de la banque. Ainsi, le comportement de cette classe moyenne est validé par les institutions financières en amont et en aval du processus de constitution du patrimoine immobilier: ils ne sont pas financièrement dominants, mais financièrement inclus.

BIBLIOGRAPHIE

Breckenridge K. (2014), *Biometric State : The Global Politics of Identification and Surveillance in South Africa, 1850 to the Present,* Cambridge University Press.

Callon M. (2017), *L'emprise des marchés: comprendre leur fonctionnement pour pouvoir les changer*, La Découverte.

Driant J.-C. (2014), « Les choix résidentiels des ménages face à la crise du logement », in *Mobilités Résidentielles, Territoires et Politiques Publiques*, Presses Universitaires du Septentrion.

Fields D. (2017), « Constructing a New Asset Class: Property-Led Financial Accumulation after the Crisis », *Economic Geography*, 94 (2), pp. 118–140.

Fourcade M., Healy K. (2017), « Seeing like a market », Socio-Economic Review, 15 (1) pp. 9–29.

Houssay-Holzschuch M. (1999), Le Cap, ville sud-africaine: Ville blanche, vies noires, L'Harmattan.

Lamont M. (1992), *Money, Morals, and Manners: The Culture of the French and the American Upper-Middle Class*, University of Chicago Press.

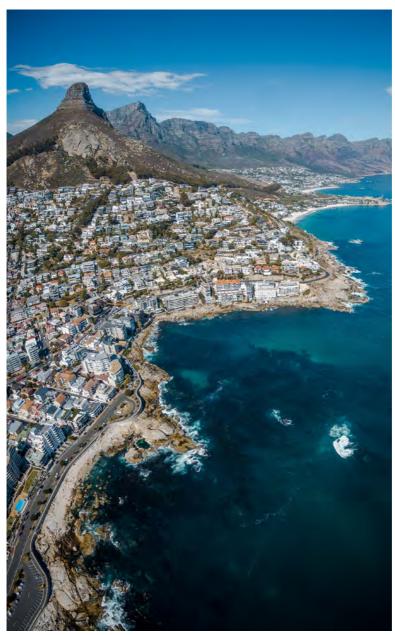
Le Goix R. (2016), Sur le front de la métropole. Une géographie suburbaine de Los Angeles, Publications de la Sorbonne.

Migozzi J. (2020), « Selecting Spaces, Classifying People: The Financialization of Housing in the South African City », *Housing Policy Debate*, 30 (4), pp. 640–660.

Morange M. (2006), La question du logement à Mandela-City, ex-Port Elizabeth, Karthala Ifas, Paris Johannesburg.

Oldfield S., Greyling S. (2015), « Waiting for the state: A politics of housing in South Africa », *Environment and Planning A*, 47 (5), pp. 1100–1112.

Roncayolo M. (1996), Les grammaires d'une ville. Essai sur la genèse des structures urbaines à Marseille, Editions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales.



Le Cap © Finding-dan-dan-grinwi sur Unsplash

INTERWIEW PRIX SPÉCIAL 2021



PIERRE-ANTOINE CHAUVIN

L'administration de l'attente.
Politiques et trajectoires de relogement des
familles sans domicile à Paris

S'il fallait retenir une ou deux idées de votre thèse, ce serait...

Mes travaux de recherche montrent tout d'abord que la multiplication des dispositifs de régulation des files d'attente pour l'accès au logement social (dispositifs de labellisation, logements temporaires dits logements « sas », etc.) est un facteur d'inégalités. Ce phénomène résulte à la fois de la pénurie de logements sociaux accessibles aux ménages populaires, de la faible intégration du système local d'attribution, mais aussi, et c'est le résultat principal de ma thèse, de logiques propres aux politiques de mise en œuvre du droit au logement. À l'instar de ce que l'on observe au sein du système scolaire, les parcours de labellisation engendrent des dynamigues de différenciation et d'hiérarchisation qui pèsent lourdement sur les chances d'accès au logement social. Le label conféré par la commission départementale du Droit au logement opposable (DALO) est ainsi lui-même concurrencé aujourd'hui par d'autres dispositifs instaurés au nom du droit au logement.

Ma thèse met également en lumière le rôle du temps comme ressort essentiel de l'action publique. À défaut de pouvoir agir pleinement sur les flux de sortie des candidat.e.s, les administrations déploient tout un ensemble de stratégies temporelles (rationnement de l'offre d'hébergement, report de l'attribution d'un droit de « priorité », prescription individuelle de délais d'attente, etc.) pour réguler les files d'attente. Au final, les délais d'attente résultent autant de la pénurie de logements que des mécanismes gestionnaires prévus pour la compenser.

Comment celles et ceux qui gouvernent et/ou font la ville pourraient se saisir de vos travaux?

Mes travaux ont mis en évidence un certain nombre de carences en matière de mesure des délais d'attente. Les données fournies par l'Ob-

servatoire du logement social en Île-de-France surestiment, par exemple, très largement le nombre de demandes satisfaites de moins d'un an et cela biaise toute tentative d'objectivation de la situation. Cette surestimation s'explique notamment par les modalités d'enregistrement des demandes qui tendent à « écraser » certaines informations au cours de leur actualisation (en cas de changement d'adresse ou de modification de la composition familiale par exemple). La question de l'extension de la durée de conservation des données au-delà de 5 ans (délai légal de conservation) devra également être posée si l'on souhaite mener des enquêtes sur des trajectoires résidentielles des ménages à partir des données administratives. Enfin, au moment où nous parlons, aucune étude exhaustive n'a été menée sur les effets conjoints de la segmentation de l'offre (le délai d'attente n'est pas identique selon que le logement est classé en catégorie PLAI ou en catégorie PLS), de l'existence de filières prioritaires, des niveaux de revenus ou encore des professions et catégories socioprofessionnelles sur ces délais d'attente.

Comment en êtes-vous venu à choisir ce sujet de thèse ?

Ce sujet de thèse est le fruit de deux expériences professionnelles, au sein de la Direction du logement et de l'habitat de la Mairie de Paris puis de la Chambre régionale des comptes d'Île-de-France. Dans le cadre d'un mémoire de fin d'études, j'avais traité la question de la contractualisation d'objectifs en matière de « politique d'attribution » entre l'État, les collectivités locales et les bailleurs sociaux. Parmi ces objectifs figurait notamment l'obligation d'attribution au profit des publics reconnus DALO et prioritaires, obligation

qui est au cœur de transactions locales encore peu étudiées. Ce centre d'intérêt en rejoignait un second : celui de l'analyse des mécanismes urbain de tri et de filtrage des populations, évoqué dès 1929 par Robert E. Park, et du nouveau rôle dévolu aujourd'hui aux administrations dans ce travail de régulation.

Qu'est-ce-qui vous a motivé pour vous tourner vers la recherche ? Racontez-nous votre parcours...

Très brièvement, j'ai été formé à Sciences Po Rennes et m'étais orienté dans un premier temps vers la préparation aux concours administratifs. C'est durant ce cursus que s'est affirmé peu à peu mon goût pour la recherche portant sur le « fait administratif » pris dans son sens sociologique le plus large. Cette thèse a été financée par le biais d'une CIFRE consécutive à deux stages au sein des services de la Mairie de Paris. Elle a bénéficié, par ailleurs, du soutien décisif de Christian Nicol qui était Directeur du logement et de l'habitat de la Ville de Paris au moment de sa genèse. Ancien membre du cabinet de Louis Besson et du Groupe de Recherche et d'Études pour la Construction et l'Habitation (GRECOH), Christian Nicol appartient à une génération d'« ingénieurs réformateurs » qui, pour reprendre les mots de Christian Topalov, ont su donner aux socioloques de l'urbain « les moyens de travailler »1 et qui ont bâti des ponts entre le champ de l'action publique et celui de la recherche. Parce qu'il fut également déterminant dans mon parcours de chercheur, ce Prix spécial de thèse sur la Ville lui est naturellement dédié.

Quels conseils pourriez-vous donner aux générations prochaines qui souhaiteraient se tourner vers la recherche ?

Compte tenu de la situation très difficile de l'emploi scientifique aujourd'hui en France, je formulerai deux conseils particuliers: si vous souhaitez vous lancer dans une thèse de doctorat, soyez conscient.e.s de toutes les joies que celle-ci procure mais aussi de tous les dangers que cet engagement implique: précarité durable, risque d'isolement prolongé, absence de débouchés académiques pour le plus grand nombre, etc. Enfin, si vous avez décidé finalement de ne pas vous lancer dans la recherche pour les raisons mentionnées et êtes désormais en position de décideur: faites tout ce qui est en votre pouvoir pour revaloriser l'engagement dans la vie de chercheur.

Que représente ce prix pour vous ? Pourquoi avoir candidaté ?

Le Prix de thèse sur la Ville a acquis au fil des années une certaine renommée dans le champ des

études urbaines à la fois par l'exigence de son jury et par la qualité des lauréat.e.s. Ma candidature avait tout d'abord pour motivation principale de faire connaître mes travaux auprès des professionnels de l'urbain et tout spécialement de certain.e.s juré.e.s qui ont nourri mes propres réflexions. J'espérais également acquérir une autre forme de reconnaissance pour mes recherches afin d'envisager une publication prochaine et éventuellement d'amorcer de futures collaborations scientifiques.

Et maintenant quelles perspectives?

Je poursuis actuellement mes travaux dans le cadre d'un postdoctorat au sein de la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES). Plusieurs études portant sur les « conditions de sortie » des établissements pour personnes sans domicile ont été publiées et le seront encore tout prochainement. À moyen terme, je compte mettre en accord mes nouveaux centres d'intérêt avec mes anciennes aspirations en me présentant aux concours de l'enseignement supérieur et de la recherche.

NOTE

¹ Topalov C. (2013), « Trente ans de sociologie urbaine. Un point de vue français », Métropolitiques, 16 octobre 2013.



Les mal logés de la rue de la Banque à Paris © Ernest Morales sur Fickr

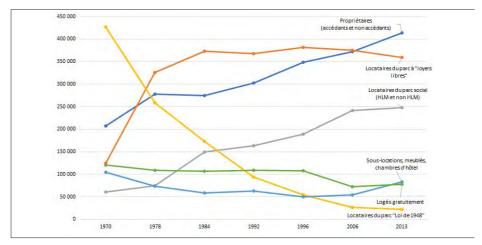
L'administration de l'attente. Politiques et trajectoires de relogement des familles sans domicile à Paris Thèse de doctorat en sociologie et démographie, soutenue à l'Université Paris Nanterre, sous la direction de Catherine Bonvalet

Mots-clefs : droit au logement ; familles sans domicile ; politiques de relogement ; statistique ethnographique ; trajectoires résidentielles.

Chaque nuit, en Île-de-France, plus de 12 000 familles, soit près de 40 000 personnes, dorment dans une chambre d'hôtel financée par l'État et les départements. Cette situation trouve en partie ses raisons dans la réduction, depuis les années 1970, du nombre de logements à bas loyers destinés aux classes populaires parisiennes (Clerval, 2013), À partir de la fin des années 1990, les institutions ont été contraintes de réserver des chambres d'hôtel, afin d'héberger les familles immigrées qui n'avaient plus accès au parc privé ancien. Longtemps fréquentés par des hommes célibataires, les hôtels meublés constituent, aujourd'hui, la première forme d'hébergement institutionnel pour les familles sans domicile à Paris, Sans domicile mais aussi, pour nombre d'entre elles, sans titre de séjour. Près de 31 % des personnes hébergées à l'hôtel sont

en situation irrégulière. Les hôtels meublés ont vocation, désormais, à compenser les carences des structures spécialisées dans l'accueil des demandeurs d'asile.

Parmi ces habitants, nombreux sont là en attendant, en espérant mieux, comme leurs prédécesseurs d'autrefois, limousins, bretons, italiens et algériens (Faure, Lévy-Vroelant, 2007; Perrot, 2009). Derrière cette apparente continuité, se cachent toutefois une évolution du rôle des administrations dans les processus de peuplement (Grafmeyer, Authier, 2008). La lente érosion du parc de logement populaire (on estime que ce parc a perdu plus de 270 000 logements entre 1970 et 2013) s'est en effet accompagnée d'une rapide métamorphose. Progressivement, une part importante du parc privé dégradé a été convertie en logements sociaux.



Redistribution des statuts d'occupation au sein du parc de logements parisien (1970-2013)

Au 1er janvier 2018, on décompte près de 250 000 logements SRU en service à Paris, soit 21 % des résidences principales. Parallèlement, on assiste au développement de filières dites « prioritaires » dans le cadre du droit au logement. Selon les données recueillies au cours de cette thèse, les files d'attente représentent désormais près de 40 % des logements sociaux attribués, chaque année, à Paris, aux classes populaires. Ces évolutions confortent l'hypothèse d'un peuplement de plus en plus administré de la population parisienne, ainsi que d'une transformation des conditions d'accès au logement populaire.

QUESTIONS DE RECHERCHE

De ce constat est née la volonté de Pierre-Antoine Chauvin de porter un regard neuf dans sa thèse sur ces nouveaux mécanismes du « tri urbain » évoqués dès les années 1920 par Robert E. Park (Park, 1967). Reposant sur une enquête menée dans les coulisses de l'État social (Serre, 2009), la thèse entend restituer le travail de priorisation effectué par les administrations, notamment en comblant un vide sociologique concernant les effets des politiques de relogement sur l'accès des classes populaires aux centres urbains.

La mise à disposition des logements sociaux ne se fait pas sans conditions, et ne devient effective qu'après un long parcours de labellisation des candidatures. Cette mise à disposition demeure encore aujourd'hui un processus peu étudié, alors même qu'il pèse de façon croissante sur les devenirs résidentiels des classes populaires. Différents travaux ont montré que les familles sans domicile bénéficiaient d'une priorité accordée par les institutions (Marpsat

et al., 2000). Pour autant, peut-on affirmer que ces familles sont toutes prioritaires dans l'accès au logement social ? Celles qui y accèdent obtiennent-elles toutes leurs clefs dans les mêmes délais et selon les mêmes conditions ? Celles qui n'y accèdent pas présentent-elles des propriétés sociales spécifiques ? Pierre-Antoine Chauvin prend alors comme hypothèse de départ pour sa thèse que les familles vivant dans les hôtels meublés ne sont pas logées à la même enseigne et qu'elles n'ont pas les mêmes chances d'accéder au logement social.

MÉTHODES D'ENQUÊTE

La thèse porte une double ambition méthodologique. La première est d'observer, à la fois. l'action publique et ses ressortissants, ici les familles hébergées à l'hôtel, par le département de Paris, au titre de la protection de l'enfance. Ce défi implique la mobilisation d'un large panel de méthodes permettant de saisir les deux bouts de la chaîne de production de l'action publique. L'entrée par les institutions a comporté des phases d'observation dans plusieurs commissions de labellisation des candidates. Financé dans le cadre d'un contrat CIFRE à la Ville de Paris, ce travail de recherche a permis une intégration de longue durée au sein de la Direction du logement et de l'habitat et d'observer la fabrication quotidienne du jugement administratif. L'entrée par les administré.e.s. a impliqué, quant à elle, la passation d'entretiens biographiques au sein de 25 établissements hôteliers dans la partie nord de Paris.

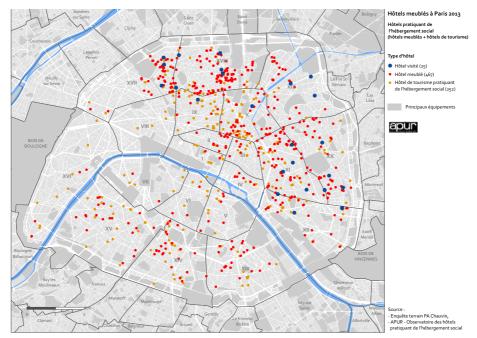
La seconde ambition est de réaliser une ethnographie statistique de l'État social à partir des traces documentaires laissées par les candidates au relogement. Qu'ils soient de nature sociale, médicale, scolaire ou judiciaire, les dossiers individuels se sont imposés, depuis deux décennies, comme une ressource féconde pour les chercheurs qui souhaitent saisir l'action publique en train de se faire (Béliard, Biland, 2008). Cette thèse s'appuie sur une base de données longitudinales construite à partir du fichier parisien des demandeurs de logement et de 410 dossiers personnels collectés au sein des archives municipales. Cette démarche a permis la reconstitution, sur une période de six ans, des trajectoires résidentielles d'une cohorte de 696 familles hébergées à l'hôtel, à Paris, en 2009. Cette « analyse statistique ethnographique » (Cayouette-Remblière, 2011) vise à mesurer les effets agrégés et longitudinaux du travail administratif

PRINCIPAUX RÉSULTATS

La construction du problème des familles mal-logées comme un problème public

Pierre-Antoine Chauvin examine tout d'abord la construction du problème des familles mal-logées comme un problème public. Ce problème fait l'objet d'une reformulation par les acteurs politiques et administratifs à partir du milieu des années 2000. Cette reformulation fait suite à l'incendie de l'hôtel Paris-Opéra dans lequel périrent 24 personnes dans la nuit du 14 au 15 avril 2005. Cet évènement dramatique place au cœur de l'agenda politique la question du mal-logement jusque-là invisibilisée, et consacre dans le champ politique un acteur présent depuis longtemps dans l'imagerie populaire : le « marchand de sommeil ».

À partir d'une exploitation d'articles de presse et de la littérature juridique, la thèse montre que ce dernier devient, en quelques années seule-



Cartographie des 25 hôtels meublés parisiens au centre de l'enquête



L'hôtel Paris-Opéra © Soboky sur Wikipédia

ment, une figure repoussoir similaire à celle des « conducteurs en état d'ivresse » observée dans les années 1970 par Joseph Gusfield (Gusfield, 2009). En s'installant dans l'agenda politique et judiciaire, le marchand de sommeil joue un rôle décisif dans la « mise en sommeil » de la responsabilité des acteurs publics, et dans l'effacement d'autres problèmes sociaux. Par sa capacité à incarner à la fois le désordre moral et l'injustice sociale, il contribue à occulter la question du déficit de logements accessibles aux classes populaires. Par son omniprésence, il éclipse ce pourquoi il fut placé sous le feu des projecteurs, à savoir la situation des familles hébergées par les institutions. Cette figure du marchand de sommeil s'impose peu à peu comme une nouvelle catégorie de l'action publique, s'inscrivant dans des textes de loi, et débouchant, à partir de 2006, sur une inflation législative en matière d'« habitat indigne ».

Le rôle du temps dans l'administration des files d'attente

L'incendie de l'hôtel Paris-Opéra de 2005 pousse également les élus à mettre en place une innovation « gestionnaire » : le logement temporaire dans le parc privé (nommé aussi parfois logement d'insertion ou logement accompagné). L'objectif est double à cette époque : la municipalité et l'État souhaitent réduire le coût de l'hébergement hôtelier et offrir de meilleures conditions de vie aux familles hébergées. La mobilisation du parc locatif privé à des fins sociales s'impose ainsi comme l'une des principales réponses publiques à la hausse continue du nombre de personnes hébergées à l'hôtel. Il demeure encore aujourd'hui le fer de lance de la stratégie nationale « Logement d'abord » impulsée en 2007. Cette nouvelle forme de logement temporaire témoigne de la permanence de certains usages bureaucratiques du temps (Spire, 2005). La réqu-



Les mal logés de la rue de la Banque à Paris © Ernest Morales sur Fickr

lation des files d'attente repose, en effet, sur différents procédés de temporalisation des processus de relogement. Administrer l'attente revient à étoffer des dispositifs de gestion d'une attente sur laquelle l'administration ne peut jouer qu'à la marge : elle ne contrôle pas toutes les files d'attente et dispose de marges de manœuvre réduites sur le parc des bailleurs sociaux. Dans cette configuration, le temps d'attente apparaît autant comme une contrainte de gestion que comme un outil d'administration. L'analyse des pratiques de modulation de l'attente, proposée dans la thèse, révèle un pan méconnu du travail de relogement.

Les effets de la mise en œuvre du droit au logement sur les chances et les délais d'accès au logement social

Enfin, cette thèse a cherché dans un troisième temps à mesurer les effets de la mise en œuvre du droit au logement sur les chances et les délais d'accès au logement social. À l'image de ce que l'on observe depuis plusieurs décennies à l'entrée de l'enseignement supérieur, l'orientation des candidat.e.s s'organise au sein d'un champ toujours plus foisonnant : diversification des filières, inflation des labellisations, complexification du système d'acteurs, etc. Or, ces nouvelles modalités ne sont pas sans effets sur les trajectoires des candidat.e.s. Trois séries d'effets ont été observés au cours du suivi statistique de la cohorte des 696 familles hébergées, à l'hôtel, à Paris, en 2009.

La transformation inégalitaire des chances d'accès au logement social

La reconnaissance d'une « priorité » passe par l'attribution d'un ou de plusieurs labels (Droit

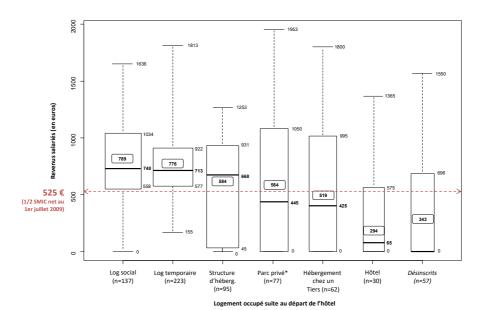


Hôtel meublé à Paris © DR

au logement opposable - DALO, accord collectif départemental - ACD) par des instances composées de représentants de l'État, des collectivités locales, des CAF, etc. Pierre-Antoine Chauvin montre que toute période d'hébergement à l'hôtel ne conduit pas systématiquement à la reconnaissance d'une priorité pour le relogement. Durant la période d'observation, près de 17 % des familles n'ont bénéficié d'aucune labellisation et demeurent 6 ans plus tard aux marges du droit au logement. Une majorité d'entre elles a quitté leur chambre d'hôtel. Or, en se tournant vers le parc privé ou en retournant chez un tiers, les ménages payent au prix fort leur « abandon » et se voient imposer une « double peine » : non seulement ils doivent accepter un éloignement en première et deuxième couronne, et supporter des niveaux de loyers plus élevés que dans le parc social, mais ils cessent, de surcroît, d'être prioritaires aux yeux des institutions.

L'inflation des dispositifs de relogement (DALO, ACD, Logement temporaire, etc.) engendre par ailleurs une hiérarchisation des files d'attente « prioritaires ». Cette hiérarchisation se fait au détriment de la moins sélective d'entre elles : celle du DALO. Selon les données de l'enquête, près de 50 % des familles ayant obtenu le label DALO sont 6 ans plus tard toujours hébergés à l'hôtel, accueillies chez un tiers ou locataires dans le parc privé. Le Droit au logement opposable est ainsi concurrencé par d'autres labels de priorité mis en place au nom du droit au logement.

Ces analyses statistiques confirment, en outre, la conditionnalité économique du droit au logement. Les candidats doivent non seulement respecter certains plafonds de ressources, mais ils sont également soumis à un seuil minimal de revenu d'activité situé aux alentours d'un demi-SMIC net (soit 525 euros au 1er juillet 2009). Plus les files d'attente offrent des possibilités de sortie rapide vers le parc social, plus le niveau du revenu d'activité, exigé à l'entrée, est élevé. Au final, quel que soit le devenir résidentiel de la famille sans domicile, celui-ci est ajusté aux lois du marché résidentiel qui redistribuent les



Distribution des revenus salariés et redistribution des familles au sein du parc locatif 6 ans après leur arrivée à l'hôtel

* 50 % des familles qui se sont reportées sur le parc privé l'on fait en première et deuxième couronne.

Lecture: La médiane des revenus salariés pour les familles relogées au sein du parc social, aussitôt après leur sortie de l'hôtel, s'élève à 748 euros. La médiane des revenus salariés (actualisés au 31 décembre 2014) pour les ménages vivant toujours à l'hôtel au 31 décembre 2014 s'élève quant à elle à 65 euros.

Champ: 696 familles hébergées à l'hôtel en 2009 par le Département de Paris au titre de la protection de l'enfance (non renseignés = 36).

Source: Enquête Cohorte 2009-2014 Ville de Paris/INED.

ménages en fonction de leurs ressources économiques.

Enfin, la thèse met en évidence la présence de contingences dans le traitement des demandes et confirme ainsi l'importance du rôle des agents du guichet (Dubois, 2015). La « priorité » est accordée sur la base de critères légaux mais aussi extra-juridiques (Weill, 2017). Le droit « au » logement n'est pas un droit « à un » logement. Pour voir leur candidature considérée, les familles doivent présenter un revenu stable et suffisamment élevé. Elles doivent de surcroît adhérer explicitement aux valeurs promues par les classes moyennes qui les accueillent au guichet (éthique du travail et de l'épargne, idéal d'autonomie, etc.).

Les effets du travail administratif sur la formation des attentes populaires en matière de logement

Depuis sa première formulation le 31 mai 1990 par la loi Besson, le droit au logement a suscité de nouvelles espérances et attentes chez les personnes mal-logées. Ces attentes se sont encore renforcées depuis l'affirmation de son opposabilité par la loi du 5 mars 2007. Cette thèse, comme son intitulé l'indique, vise à prendre acte de cette nouvelle donne : « l'administration de l'attente ».

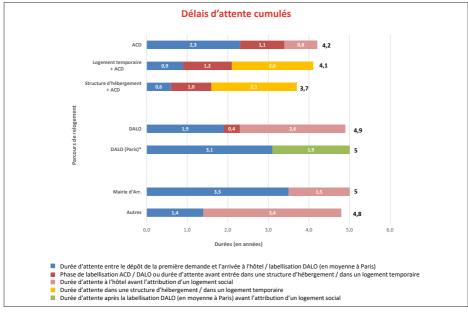
Dans un contexte de pénurie, les agents du guichet accomplissent un travail quotidien de modération des attentes. À défaut de pouvoir gagner suffisamment de temps, les administrations doivent en effet s'assurer de ne pas en perdre. Les agents tentent notamment de limiter certains refus de propositions de logement. Loin de correspondre à une demande spontanée, les attentes à l'égard des institutions résultent ainsi d'un travail social d'ajustement. Le guichet est le lieu, par excellence, où s'opère un ajustement des attentes des candidat.e.s aux attentes institutionnelles.

Les effets du système local d'attribution sur les délais d'attente

Prises en étau entre une demande sociale de droit toujours croissante et leurs propres impératifs de gestion, les administrations doivent également composer avec les priorités des autres acteurs du système local d'attribution. Sous le regard du juge administratif, elles tentent de satisfaire les attentes des réservataires (privés et publics) et des bailleurs sociaux qui ont le pouvoir de ralentir, voire de paralyser, certaines procédures de relogement. Le relogement suppose également des transactions politiques avec les élus locaux soucieux de ne pas modifier les « équilibres de peuplement » de leur territoire et de leur parc (Sala Pala, 2013; Desage et al., 2014). À l'instar de ce que l'on observe sur le « marché scolaire », certains arrangements locaux permettent la prise en charge des revendications portées par divers groupes d'intérêts tels que les collectifs de défense des personnes mal-logées qui cherchent à garantir certains débouchés à leurs adhérents.

Cette concurrence des priorités n'est pas sans effet sur les calendriers d'accès au logement social. Les élus locaux, les bailleurs sociaux mais aussi les collectifs militants défendent en effet des intérêts parfois contradictoires. Cette thèse montre ainsi que les délais d'attente résultent en grande partie des conditions de prise en charge d'un ensemble d'attendus concurrents. Au-delà du seul déséquilibre entre l'offre et la demande, ils sont le produit de compromis négociés entre les différents acteurs du système local d'attribution.

De ce constat empirique découlent plusieurs infirmations : non seulement les publics reconnus « prioritaires » ne le sont pas systématiquement au moment de l'attribution, mais une part impor-



Redistribution des statuts d'occupation au sein du parc de logements parisien (1970-2013)

tante de ceux qui ont été relogés subit des durées d'attente équivalentes, voire parfois supérieures. à la durée movenne d'accès au logement social à Paris. Au niveau de l'ensemble des demandeurs de logement à Paris, les files d'attente prioritaires ne semblent donc permettre qu'un réalignement des durées moyennes d'attente sur celles des autres ménages de droit commun (4 ans). La compétition pour l'accès au logement populaire s'effectue, en définitive, sur un segment très réduit du parc social qui peine à absorber la hausse de la demande, et qui est au centre d'une lutte, entre différents acteurs (administrateurs municipaux, élus locaux, bailleurs sociaux, travailleurs sociaux, associations, etc.), pour transformer certains principes de redistribution légitime d'un bien rare en jeu au sein de l'espace parisien.

En conclusion, la thèse propose une analyse de ce que l'administration « fait » au droit au logement et la manière dont se « font » les administrations au cours de sa mise en œuvre (Bezès, Join-Lambert, 2010). L'administration de l'attente ne se réduit pas à une simple gestion de la pénurie, mais revêt la forme d'une coproduction institutionnelle des délais et d'une lutte entre acteurs pour imposer leurs propres critères d'attribution. La portée juridique du droit au logement a été progressivement limitée par un ensemble de priorités gestionnaires qui entrent en concurrence. L'organisation du système local d'attribution en filières génère au final des inégalités en matière d'accès au logement social.

BIBLIOGRAPHIE

Béliard A., Biland E. (2008), « Enquêter à partir de dossiers personnels. Une ethnographie des relations entre institutions et individus », *Genèses*, 1 (70), pp. 106-119.

Bezes P., Join-Lambert O. (2010), « Comment se font les administrations : analyser des activités administratives constituantes », Sociologie du travail, 2 (52), pp. 133-150.

Cayouette-Remblière J. (2011), « Reconstituer une cohorte d'élèves à partir de dossiers scolaires. La construction d'une statistique ethnographique », *Genèses*, 4 (85), pp. 115-133.

Clerval A. (2013), *Paris sans le peuple*, Paris, La Découverte.

Desage F., Morel Journel C., Sala Pala V. (2014), Le peuplement comme politiques, Rennes, PUR.

Dubois V. (2015), *La Vie au guichet. Relation administrative et traitement de la misère*, Paris, Seuil.

Faure A., Lévy-Vroelant C. (2007), Une chambre en ville : hôtels meublés et garnis de Paris (1860-1990), Grane, Creaphis éditions.

Grafmeyer Y., Authier J.-Y. (2008), *Sociologie urbaine*, 2e édition, Paris, Armand Colin.

Gusfield J.R. (2009), *La culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique*, Paris, Economica.

Marpsat M., Firdion J.-M., Arbonville D., Bozon M., Clanche F., Damon J., Lecomte T., Mizrahi A., Mizrahi A., Pichon P., Soulié C. (2000), La Rue et le foyer. Une recherche sur les sans-domicile et les mal-logés dans les années 1990, Paris, PUF/INFD.

Park R.E. (1967), *The City as a Social Laboratory, Chicago*, The University of Chicago Press (1ère édition: 1925).

Perrot M. (2009), *Histoire de chambres*, Paris, Seuil.

Sala Pala V. (2013), Discriminations ethniques. Les politiques du logement social en France et au Royaume-Uni, Rennes, PUR.

Serre D. (2009), Les Coulisses de l'État social. Enquête sur les signalements d'enfants en danger, Paris, Raisons d'agir.

Spire A. (2005), Etrangers à la carte. L'administration de l'immigration en France (1945-1975), Paris, Grasset.

Weill P.-E. (2017), Sans toit ni loi? Genèse et conditions de mise en oeuvre de la loi DALO, Rennes, PUR.

INTERWIEW PRIX SPÉCIAL 2021



CAMILO LEON-QUIJANO

Fabriquer la communauté imagée. Une ethnographie visuelle à Sarcelles

S'il fallait retenir une ou deux idées de votre thèse, ce serait...

Je retiendrais qu'il est possible d'étudier la ville à partir des images. Des images préexistantes sur la ville (archives, médias, réseaux sociaux), mais aussi des images faites au cours de l'enquête. Ces images peuvent être produites, publiées et analysées de manière critique par l'enquêteur. Dans le cadre de ma thèse, j'ai développé la démarche photo-ethnographique d'inspiration à la fois pragmatique et phénoménologique. C'est ainsi que j'ai focalisé mon attention sur les pratiques et les expériences plutôt que sur l'objet imagé lui-même. La ville devient ainsi un lieu d'expérimentation et d'exploration collectives. L'étude des urbanités passe par une exploration participative, sensorielle et réflexive des expériences que nous faisons au quotidien. Cette démarche permet de questionner les pratiques des institutions, des médias, des habitant.e.s et, de manière réflexive, de l'enquêteur lui-même à partir d'une activité de production et de publicisation visuelle critique.

Comment celles et ceux qui gouvernent et/ ou font la ville pourraient se saisir de vos travaux?

À deux niveaux. D'abord, en découvrant comment l'image de leur ville se construit au quotidien à partir de gestes et d'actions ordinaires des habitant.e.s et pas seulement d'acteurs plus traditionnellement étudiés (i.e. médias, films, séries). Ensuite, en étudiant de façon critique les enjeux spatiaux en milieu urbain. Par exemple, il pourrait être intéressant de réfléchir à l'implémentation de méthodes participatives de l'image pour impliquer les citadins dans la prise de décisions concernant l'aménagement de l'espace local. Ces démarches peuvent permettre d'interroger les institutions et les pratiques spatiales de façon critique à partir de nouveaux supports discursifs plus inclusifs. À titre d'exemple, l'un des aspects

que j'ai analysé au cours de mon enquête est le « genre urbain ». Les techniques participatives permettent alors de mieux saisir les rapports de genre en questionnant la posture du chercheur et des personnes de l'enquête à l'intérieur du dispositif d'enquête lui-même. Ces types d'approches peuvent permettre de mieux saisir des enjeux spatiaux par l'interconnexion de plusieurs supports de création et d'analyse discursive autour des phénomènes urbains.

Comment en êtes-vous venu à choisir ce sujet de thèse ?

C'est grâce à l'immersion ethnographique que j'ai progressivement « choisi » les images comme objet d'étude. Sur le terrain je remarquais l'importance accordée par les habitant.e.s à l'image de Sarcelles. Suite à cette expérience, j'ai décidé de rediriger mon sujet de thèse, axé initialement sur les expériences socio-spatiales, vers l'étude des phénomènes imagés en ville. Les Sarcellois.e.s que j'ai rencontré.e.s déploient régulièrement des actions et des pratiques pour promouvoir une certaine image, souvent méliorative de leur ville. Je me suis rendu compte qu'il était possible de saisir « ce qui fait ville » en analysant ces pratiques visuelles. Pour cela, il me semblait nécessaire d'employer une méthode d'enquête non-conventionnelle qui explore des enjeux socio-spatiaux d'un autre point de vue, créatif et expérientiel. C'est ainsi que le suis parvenu à la méthode photo-ethnographique d'inspiration pragmatique et phénoménologique centrée sur l'expérience sensorielle en milieu urbain.

Qu'est-ce-qui vous a motivé pour vous tourner vers la recherche ? Racontez-nous votre parcours...

Principalement la volonté d'explorer la ville en suivant une démarche qui me permet d'associer mes deux grandes passions : la recherche et la photographie. Je suis né et j'ai grandi en Colombie. Avant d'arriver en France en 2012, j'ai fait mes études supérieures en Colombie, en Argentine et en Italie. l'ai fait un master à l'Université Sorbonne Nouvelle (IHEAL), puis le master 'Genre, Politique et Sexualité' à l'EHESS. J'ai poursuivi en thèse dans cette même institution grâce à l'allocation doctorale de la mention sociologie. En parallèle, j'ai eu un poste d'ATER à l'Université Paris 8. J'ai récemment été recruté en tant que chercheur postdoctoral en anthropologie visuelle au CNRS dans le cadre du projet COESO qui étudie les effets du tourisme de masse à Lisbonne à partir d'approches transmédia. Je vis désormais à Marseille et travaille à la Fabrique des Écritures (Centre Norbert Elias), un lieu d'expérimentation visuelle et sensorielle en sciences sociales, i'en suis ravi I

Quels conseils pourriez-vous donner aux générations prochaines qui souhaiteraient se tourner vers la recherche?

Expérimentons et battons-nous pour la recherche publique!

Que représente ce prix pour vous ? Pourquoi avoir candidaté ?

Ce prix représente une superbe reconnaissance. Conscient du nombre de candidatures, mais surtout de la qualité et du nombre très conséquent de membres du jury spécialisés dans des questions urbaines, je suis vraiment heureux d'avoir été choisi pour ce Prix Spécial. Pour moi, c'est une légitimation de l'expérimentation ethnographique et de l'utilisation des méthodes visuelles dans l'étude des phénomènes urbains, c'est un grand honneur.

Et maintenant quelles perspectives?

Je prépare la publication de ma thèse sur trois supports différents : un livre, une exposition et un site web interactif qui relie ces trois formats. Je bénéficie de l'accompagnement de la Fabrique des Écritures et de la *Wenner Gren Foundation*. L'objectif est de pouvoir aboutir à un objet éditorial qui permette de poursuivre la réflexion plastique et narrative entamée dans ma recherche doctorale. J'envisage d'explorer à côté d'un com-

missaire d'exposition, d'un éditeur et d'un designer les multiples possibilités de publicisation multimédia de cette enquête. Je souhaite en particulier pouvoir poursuivre un questionnement autour des formes de restitution de l'ethnographie urbaine à partir de supports de publication inclusifs, pour des publics non spécialisés.

D'autre part, je souhaite poursuivre mes travaux sur la ville et les images à l'échelle européenne. Pour cela, je travaille actuellement sur l'enquête multimodale autour de l'impact du tourisme de masse à Lisbonne dans le cadre de mon post-doctorat. Je prépare également une candidature pour un poste de chargé de recherche au CNRS à partir d'un projet de recherche qui s'intéresse à la ville imagée dans plusieurs villes européennes. Je croise les doigts!





© C. Leon-Quijano

Fabriquer la communauté imagée. Une ethnographie visuelle à Sarcelles Thèse de doctorat en sociologie, soutenue à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, sous la direction d'Anne Monjaret et de Juliette Rennes

Mots-clefs: ethnographie visuelle; anthropologie urbaine; sociologie urbaine; ville; banlieue; sensoriel; photographie; multimédia; genre.

Les images ont largement été utilisées comme un outil pour décrire, analyser ou illustrer des phénomènes urbains. Elles ont plus rarement fait l'objet d'une étude en soi. Pourtant, elles sont de plus en plus présentes dans le quotidien des habitant.e.s. À l'ère de « l'image partagée » (Gunthert, 2015), elles circulent sous une multitude de formes et sur une variété de supports. Les enquêteurs s'en servent de différentes manières : souvenirs de terrain, preuves, publications sur les réseaux sociaux, outils d'illustration ou de restitution. Mais quel statut accorder à ce type de matériaux ? La création et la publicisation des images permettent-elles une meilleure compréhension de phénomènes urbains ?

Ces questions ont préfiguré ma recherche doctorale sur les images et les pratiques visuelles en ville. Entre 2015 et 2018, j'ai mené une ethnographie visuelle à Sarcelles, une ville movenne située à 15 km au nord de Paris. « Symbole de la 'banlieue-dortoir' » (Vieillard-Baron, 1996), cette commune dispose de l'un des premiers et des plus imposants grands ensembles de France. Au fil des années, Sarcelles est devenue le symbole des utopies et, par la suite, des dystopies urbaines (Canteux, 2004). L'image de Sarcelles est incontournable dans la définition visuelle des banlieues françaises. Avec ses 60 000 habitant.e.s, elle fait partie des lieux dont le fantasme a été, et est, entretenu par des récits médiatiques, filmiques et photographiques diffusés depuis la naissance des grands ensembles (Bertho, 2014). L'un des symboles de cette mythologie urbaine est la sarcellite, la supposée « pathologie » inhérente à la vie sociale dans les grands ensembles (Roth, 2007).



Maryse Gevrey, une Sarcelloise retraitée qui habite dans le Grand Ensemble depuis 1968 (© C. Leon-Quijano, 2017)

Si la plupart des recherches visuelles portant sur les espaces urbains, et plus spécifiquement sur les banlieues, s'intéressent aux objets photographiques et filmiques qui ont historiquement façonné ces espaces (Bertho, 2014), peu d'enquêtes se sont penchées sur les « pratiques imagées » à partir d'enquêtes ethnographiques. Cette thèse propose de comprendre ces espaces sociaux à partir d'une démarche méthodologique et disciplinaire nouvelle : une photo-ethnographie à la fois phénoménologique, sensorielle, participative et poïétique.

La photo-ethnographie est une démarche qui permet d'étudier les phénomènes sociaux par la création, l'échange et la publicisation de photographies. Au cours de mon enquête, j'ai à la fois été photographe et ethnographe. De ce fait, j'ai inscrit ma propre production photographique au

sein d'une écologie des productions et des partages imagés.

Par conséquent, ma thèse s'est moins intéressée aux images de la ville qu'aux images dans la ville. Elle porte ainsi sur la vie sociale des images en milieu urbain et plus précisément sur la fabrication, le partage et l'accomplissement des photographies au sein de ce que j'ai nommé une « communauté imagée ».

La notion de « communauté imagée » se veut une référence à la célèbre expression « communauté imaginée » proposée par Benedict Anderson (1983). Si cette dernière permet de comprendre la genèse moderne de la nation, j'utilise de mon côté l'expression « communauté imagée » pour indiquer les pratiques et les acteurs qui contribuent à la définition, à la fois pragmatique et phénoménologique, d'une communauté vivante

fondée sur des matériaux et des interactions visuelles ordinaires. La communauté imagée est bien plus que l'addition d'objets imagés. Elle est le résultat d'une construction sociale dynamique à laquelle participe une variété d'acteurs sociaux. Quels sont les acteurs, les interactions et les phénomènes qui participent à la définition de cette communauté imagée ? Quel cadre épistémologique et méthodologique adopter pour étudier la construction sociale des images dans cet environnement ?

Pour répondre à ces questions, j'ai mené un terrain ethnographique entre janvier 2015 et octobre 2018. J'ai ainsi constitué un corpus de matériaux empiriques : un journal de terrain, des analyses quantitatives sur une base de données des profils sociodémographiques des enquêté.e.s, l'enregistrement sonore de situations d'enquête, des entretiens semi-directifs. la plupart de type photo-elicitation, un corpus d'images faites par des photographes professionnels sur Sarcelles depuis la construction du Grand Ensemble, les livres photographiques sur Sarcelles, les supports de diffusion et de communication institutionnels de la Mairie et d'associations locales, une double analyse des matériaux journalistiques (Factiva) et la collecte qualitative d'extraits médiatiques, l'analyse d'extraits vidéographiques, des captures d'écran sur les réseaux sociaux, les images produites par les enquêté.e.s à Sarcelles, des photographies en format numérique réalisées dans le cadre d'ateliers photographiques spécifiquement consacrés à cette enquête, des cartographies visuelles, des photographies argentiques réalisées dans le cadre d'activités de suivis ethnographiques et de photovoice, des photographies en format argentique réalisées par les enquêté.e.s, les archives photographiques d'une famille sarcelloise et enfin les photographies que j'ai moi-même réalisées (11 575 photographies éditées) entre le 30 janvier 2015 et le 21 décembre 2018.

Ces matériaux d'enquête m'ont permis d'explorer ce que Camille Canteux appelle la « ville rêvée » (2004), en étudiant bien entendu les images existantes sur cette cité, mais aussi les pratiques visuelles et les expériences ordinaires des citadins.

J'ai structuré cette recherche en cinq temps, au cours desquels j'ai analysé la manière dont différents acteurs (dont moi-même) participent à la définition sociale de la communauté imagée.

LES IMAGES DE SARCELLES : MATÉRIAUX ICONOGRAPHIQUES ET RAPPORTS INSTITUTIONNELS

Le premier temps visait à répondre à une première question : « comment se construit l'image de la ville ? » J'ai d'abord exploré les livres photographiques sur Sarcelles et me suis intéressé à la façon dont la ville était représentée. La construction de la communauté imagée sarcelloise est traversée par une double tension. D'une part, il existe des pratiques visuelles qui participent à la publicisation péjorative de la ville. D'autre part, j'ai identifié des pratiques imagées que je nomme mélioratives. En opposition à l'image marginalisante sur « la banlieue », ces livres nourrissent l'imaginaire d'une ville heureuse et utopique.

J'ai également analysé les tensions associées à la construction sociale de ce que j'ai nommé les « images municipales ». Les images municipales sont des images politiques, elles sont fabriquées, partagées et exhibées en suivant une politique visuelle de type événementiel. Les images municipales ne sont pas vécues de manière passive par les citadins, elles sont vues, partagées, détournées et réutilisées par un ensemble d'acteurs locaux.

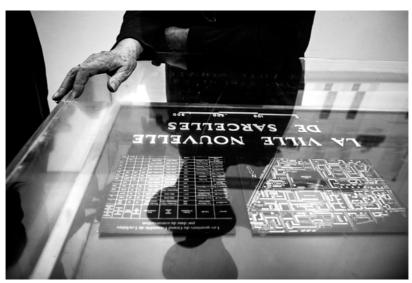
AGIR SUR ET AVEC LES IMAGES : PRATIQUES VISUELLES ET PARTI-CIPATION CITOYENNE

En analysant des événements politiques (i.e. la visite d'Emmanuel Macron à Sarcelles) et médiatiques (i.e. la publicisation sur Canal + et Le Parisien), j'ai identifié l'existence d'un capital visuel sur cet espace. La « mauvaise image » n'est pas le résultat direct d'un ensemble cohérent de productions visuelles. Ce sont des évènements ponctuels, souvent diffusés à l'échelle nationale, qui contribuent à définir la ville sous l'angle de la violence, de la marginalité et de la relégation.

Le deuxième temps de ma recherche explore la manière dont les citadins participent à la re-définition de la communauté imagée. Face aux stéréotypes, les Sarcellois.e.s s'interrogent, résistent et proposent leur propre version imagée de l'actualité. C'est le cas des journalistes citoyens qui contribuent à une remise en cause des stéréotypes médiatiques sur Sarcelles à partir d'autoproductions imagées.

FAÇONNER LES IMAGES : PHOTO-ETHNOGRAPHIE DES EXPÉRIENCES URBAINES

L'immersion photo-ethnographique permet de connaître la façon dont les productions stéréotypées sur « la banlieue » sont fabriquées, vécues et performées par une variété d'acteurs sur le terrain. Photographier, partager et éliciter sont non seulement des facons d'interroger ce stig-



Musée du Patrimoine à Sarcelles (© C. Leon-Quijano, 2017)



Les Engraineurs, un collectif citoyen qui promeut le jardinage urbain au milieu des barres d'immeubles du quartier des Vignes Blanches (© C. Leon-Quijano, 2017)

mate, mais aussi de porter un regard critique sur ce dernier.

Le troisième temps de mon approche s'ouvre à une réflexion épistémologique et méthodologique autour de la sociologie et de l'anthropologie visuelle. J'affirme qu'il est possible d'étudier le rapport entre communauté imagée et expérience urbaine au travers de récits photo-ethnographiques. Cela présuppose un double engagement. D'une part, un engagement ethnographique tel qu'il est défini par Daniel Cefaï (2010), notamment en ce qui concerne la dimension immersive du terrain ethnographique. D'autre part, un engagement photographique qui implique plusieurs éléments.

Il convient d'abord de penser la photographie comme étant bien plus qu'un support d'observation, d'interprétation, de description ou d'enregistrement du réel. Prendre de la distance avec le paradigme indiciel permet d'envisager la photographie comme une pratique et pas seulement comme un objet.

Un tel engagement permet d'enquêter sur l'environnement interactionnel au sein duquel la photographie est conçue et, de ce fait, d'avoir un regard réflexif et critique sur la pratique visuelle de l'enquêteur.

Au cours de ma recherche, je me suis penché sur les expériences socio-spatiales du quotidien d'un ensemble d'habitant.e.s. J'ai mené une photo-ethnographie à la fois créative et sensible d'enquêté.e.s, de structures locales et de situations d'enquête.

La photographie est bien plus qu'une « trace » des faits observés, elle suscite un dialogue qui permet de situer visuellement les expériences



Suivi photo-ethnographique chez les Bentz, une famille qui réside dans le Grand Ensemble depuis une trentaine d'années (© C. Leon-Quijano, 2017)

des enquêté.e.s. Elle est révélatrice de pratiques et d'interactions qui définissent l'écologie morale de la communauté étudiée suivant une démarche attentive aux expériences sensibles des habitant.e.s.

Sur le terrain, ma pratique imagée a suscité des réactions, parfois des conflits. La controverse autour de la réalisation d'un reportage pour un média local, ou encore les micro-agressions subies lors d'un suivi photographique au moment de la Coupe du Monde en 2018, ont été révélatrices des tensions que peut provoquer une pratique qui vise à représenter visuellement Sarcelles.

ÉLICITER LES IMAGES : L'ETHNO-GRAPHIE VISUELLE À L'ÉPREUVE DES MÉTHODES PARTICIPATIVES

Faire une photo-ethnographie oblige à se positionner en tant qu'enquêteur. Depuis mon arrivée,

j'avais été perçu comme un étranger. Étranger au niveau administratif, car je suis Colombien, mais aussi étranger à une réalité sociale marquée par des rapports sociaux de classe, de race et de genre propres à ce territoire.

Sarcelles est nommée la « ville des 90 nationalités », c'est une ville délaissée par les pouvoirs publics où se croisent plusieurs formes d'inégalité. Dans cet environnement social, j'ai dû questionner ma place. Si j'éprouvais parfois une certaine difficulté à me positionner socialement, ma pratique photographique suscitait des attentes et des regards bien précis de la part des Sarcellois.e.s. Le quatrième temps de ma démarche part de cette problématisation pour proposer de nouvelles façons d'envisager la recherche ethnographique, et questionner la façon dont les enquêté.e.s voient mais aussi se voient dans la ville à l'aide de méthodes participatives de l'image.



Sarcelles enneigée (© C. Leon-Quijano, 2018)



Rappeurs, militants associatifs et musiciens membres du collectif Made in Sarcelles (© C. Leon-Quijano, 2016)



Célébration populaire aux Flanades lors de la Coupe du Monde de football (© C. Leon-Quijano, 2018)

À partir d'ateliers photographiques et de marches exploratoires, je me suis intéressé tout d'abord aux rapports de genre qui structurent l'expérience socio-spatiale d'un groupe d'enquêtées au sein d'une association féministe locale.

J'ai par la suite étudié la représentation visuelle de l'expérience de la cité par des élèves d'une école primaire du Grand Ensemble. Les ateliers ont été des espaces d'élicitation collective d'expériences socio-spatiales. Pour cela, nous avons créé des fictions urbaines à partir de cartes photographiques où figuraient des sentiments associés à l'organisation urbanistique du quartier.

Par ailleurs, impliquer les participant.e.s dans la production de matériaux d'enquête a pour moi été une façon de questionner ma place en tant qu'homme chercheur- photographe tout en analysant la manière dont les enquêté.e.s voient et font voir leur ville à partir de techniques telles que les marches exploratoires.

PUBLICISER LES IMAGES : PRATIQUES ET ACTEURS DANS LA CONSTRUCTION PHOTOGRAPHIQUE DE LA COMMUNAUTÉ IMAGÉE

Le cinquième et dernier temps de ma recherche interroge la manière dont la publicisation participe à la construction sociale de la communauté imagée. J'ai notamment suivi la publicisation d'une expérience auprès de joueuses de rugby dans un collège de la ville.

J'ai étudié la façon dont la création et le partage interne des images joue un rôle performatif dans la fabrication des récits. En analysant la réalisation et la diffusion médiatique de la série Les Rugbywomen, j'ai exploré une dimension









Ateliers photo-ethnographiques au sein de l'association Du Côté des Femmes entre 2014 et 2016 (© C. Leon-Quijano, 2014-2016)



Extrait d'une cartographie visuelle de genre réalisée par les participantes aux ateliers photographiques

peu étudiée en sociologie et en anthropologie, à savoir la publicisation des images ethnographiques en dehors des circuits académiques traditionnels.

Que se passe-t-il quand les récits produits par l'ethnographe paraissent dans les médias nationaux ? Quelles sont les implications et les problématiques liées à cet évènement ? Grâce à une immersion ethnographique dans différents espaces journalistiques, j'ai décrit le processus de publicisation de la série photographique. Cette immersion m'a permis, d'une part, de saisir la construction de la communauté à l'extérieur de la ville. De l'autre, elle a montré la nécessaire adaptation du récit ethnographique à une « culture du pitch ». Publiciser le récit visuel présuppose une nécessaire adaptation à une culture du proiet

caractérisée par une grammaire d'action néolibérale (Boltanski, Chiapello, 1999).

Pour être diffusée, j'ai dû redéfinir la série *Les Rugbywomen* en fonction de l'environnement interactionnel et narratif propre au photojournalisme. Ce dernier est marqué par l'injonction, qui semble incontournable, de rendre le message visuel efficace. La « normalisation » du récit passe par des pratiques précises : la présentation du récit sous forme de portfolio, la communication efficace du projet (pitch) ou encore le constant recours aux prix photographiques.

L'exemple photojournalistique était l'occasion d'expliciter la manière dont la communauté imagée se définit socialement à l'extérieur du milieu d'enquête par rapport à une idée normative de ce



Extrait d'une cartographie visuelle de genre réalisée par les participantes aux ateliers photographiques



Entrainement au collège Chantereine (© C. Leon-Quijano, 2017)



Koumba, joueuse de rugby chez elle (© C. Leon-Quijano, 2017)



Exposition géante (180m linéaires de tirages) Les Rugbywomen au collège Chantereine de Sarcelles (© C. Leon-Quijano, 2017)

qu'est la « banlieue ». Tiraillée entre image méliorative et image marginale, la construction des discours visuels sur Sarcelles passe par l'assimilation aux normes qui régissent l'écologie morale de cet espace professionnel.

Enfin, j'ai abordé une question essentielle et souvent peu mobilisée dans des ethnographies visuelles : la politique de représentation visuelle des enquêté.e.s. J'affirme qu'il est nécessaire de réfléchir et d'identifier le rôle des choix formels au sein d'une photo-ethnographie, par exemple la post-production, l'utilisation du noir et blanc, le processus d'éditing, la construction de produits multimédia. Il est indispensable d'expliciter et de situer ces matériaux au sein d'une iconographie plus large qui prenne en compte le rôle des choix plastiques et narratifs dans la représentation des

corps des enquêté.e.s, en particulier si ces derniers sont en situation subalterne.

L'exposition géante installée au sein du collège Chantereine et le diaporama sonore issu de cette expérience montrent l'importance que joue la matérialité des images publiques dans la publicisation des photographies à l'intérieur et à l'extérieur du terrain.

EN CONCLUSION

L'une des principales contributions de cette thèse est d'envisager l'étude ethnographique des images en milieu urbain à partir de la notion de « communauté imagée ». Celle-ci vise à saisir la dynamique des expériences visuelles en ville. Elle propose un cadre conceptuel nouveau associant l'ethnographie à l'étude des images en anthropologie et en sociologie urbaine.

Cette thèse apporte une série de contributions théoriques et méthodologiques à l'étude des expériences visuelles en ville. La première est la contribution au développement d'une ethnographie visuelle à la fois pragmatique, poïétique, réflexive et critique. La deuxième concerne la contribution aux approches écologiques dans l'étude des phénomènes urbains (Pecqueux, 2012: Thibaud, 2010). En se focalisant sur les expériences qui entourent la fabrication, le partage et la réappropriation des images en milieu urbain, cette thèse montre à quel point la communauté est vivante. La troisième contribution tient au développement de nouvelles approches en sociologie et anthropologie urbaine. Cette thèse permet d'étudier « ce qui fait ville » (Agier, 2015 ; Hannerz, 1983) par une ethnographie des expériences visuelles. La quatrième réside au niveau méthodologique et épistémologique. Cette thèse remplit un vide disciplinaire en sociologie et en anthropologie visuelle. Elle permet de mettre en suspens les approches indicielles au profit d'une approche photo-ethnographique centrée sur l'expérience créative et sensorielle. La cinquième montre la nécessité de questionner la facon dont les photographies sont mobilisées en ville ainsi que la nécessité de réfléchir à la construction plastique et narrative des récits ethnographiques. Cet engagement photographique se traduit par une inscription des images ethnographiques dans une écologie du sujet sensible en milieu urbain. Cette recherche veut réaffirmer la place de la photo-ethnographie car elle permet d'aller au-delà de l'objet imagé. En effet, elle donne lieu à une réinvention imagée du quotidien en milieu urbain (De Certeau, 1990) au travers de pratiques à la fois analytiques et créatives. La sixième touche à l'un des principaux enjeux contemporains des sciences sociales : repenser la place des savoirs en société. La photo-ethnographie offre plusieurs pistes à cet égard. Elle permet de désenclaver la production et la diffusion des savoirs en dehors des espaces traditionnels de divulgation scientifique. Elle engage de nouveaux dialogues, offre des pistes concernant la visibilité des savoirs photo-ethnographiques en dehors des espaces de publicisation traditionnels et permet de réfléchir à une anthropologie publique tournée vers la société civile. Enfin, cette thèse encourage de nouveaux dialogues transdisciplinaires dans l'étude des villes par le biais d'une démarche multimodale, L'approche photo-ethnographique participative, réflexive et critique permet ainsi d'associer de nouveaux acteurs à la production et au partage des connaissances autour de la recherche urbaine.

BIBLIOGRAPHIE

Agier M. (2015), *Anthropologie de la ville*, Paris, Presses Universitaires de France.

Anderson B. (1983), Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism, London, New York, Verso.

Bernard M. (1964), *Sarcellopolis*. Bordeaux, Finitude Editions.

Bertho R. (2014), « Les grands ensembles. Cinquante ans d'une politique-fiction française », Études photographiques, no 31.

Boltanski L., Chiapello E. (1999), *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.

Canteux C. (2004), « Sarcelles, ville rêvée, ville introuvable », *Sociétés & Représentations*, 17 (1): 343.

Cefaï D. (2010), *L'engagement ethnographique*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

Collier J., Collier M. (1986), *Visual Anthropology: Photography As a Research Method,* Albuquerque, University of New Mexico Press.

Conord S. (2000), « On va t'apprendre à faire des affaires... », *Journal des anthropologues*, no 80-81 (juin), pp. 91-116.

De Certeau M. (1990), *L'invention du quotidien, I : Arts de faire,* Paris, Gallimard.

Gunthert A. (2015), *L'image partagée: la photo-graphie numérique,* Paris, Textuel.

Hannerz U. (1983), Explorer la ville : éléments d'anthropologie urbaine, Paris, Les Editions de Minuit.

Harper D. (2012), *Visual sociology,* Abingdon, Oxon; New York, Routledge.

Maresca S. 1996), La photographie: un miroir des sciences sociales, Paris, Harmattan.

Monjaret A., Pugeault C. (eds) (2015), Le sexe de l'enquête : Approches sociologiques et anthropologiques, Sociétés, Espaces, Temps, Lyon, ENS Éditions.

Pecqueux A. (2012), « Pour une approche écologique des expériences urbaines », *Tracés. Revue de Sciences Humaines*, n°22, pp. 27-41.

Pink S. (2001), *Doing Visual Ethnography.* Los Angeles, SAGE.

Roth C. (2007), Textes et images du grand ensemble de Sarcelles, 1954-1976, Sarcelles, Communauté d'Agglomération Val de France.

Thibaud J.P. (2010), « La ville à l'épreuve des sens », in Coutard O., Lévy J.P. (eds) *Ecologies urbaines : état des savoirs et perspectives,* Paris, Economica-Anthropos, pp. 198-213.

Vieillard-Baron H. (1996), « Sarcelles aujourd'hui : de la cité-dortoir aux communautés ? », Espace, populations, sociétés, 14 (2), pp. 325-333.



Thibault BECHINI.

pour sa thèse de doctorat en histoire "Des villes migrantes : Marseille, Buenos Aires. Construire et habiter les périphéries urbaines au temps des migrations italiennes (1860-1914)", soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction d'Annick Lempérière.

Alix BOIROT,

pour sa thèse de doctorat en anthropologie sociale et ethnologie "Là où vont les garçons : une anthropologie du tourisme festif (Lloret de Mar, Costa Brava)", soutenue à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, sous la direction d'Irène Bellier et de Saskia Cousin.

Hugo BRET,

pour sa thèse de doctorat en sociologie "Le bas de l'échelle ? Enquête sur la condition professionnelle et sociale des éboueurs et des balayeurs du secteur public à Paris et en région parisienne", soutenue à l'Université de Paris, sous la direction d'Olivier Schawartz.

Arthur GAUDRON,

pour sa thèse de doctorat en informatique, mathématiques et robotique "Méthodologie du modèle ouvert pour la conception d'un système d'aide à la décision stratégique : le cas de la logistique urbaine", soutenue à Mines-ParisTech, sous la direction d'Arnaud De La Fortelle.

Armel Firmin KEMAJOU MBIANDA.

pour sa thèse de doctorat en architecture et sciences de la ville "Comprendre la construction des périphéries urbaines à Lomé et Yaoundé", soutenue à l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne, sous la direction de Jérôme Chenal.

Camille LE BIVIC,

pour sa thèse de doctorat en sociologie "Urbanisme rural sous influence métropolitaine. Ressources et épreuves des pratiques planificatrices locales en Île-de-France et en Loire-Atlantique", soutenue à l'Université Paris-Saclay, sous la direction de Romain MFI OT et de Laurent Devisme.

Romain LECLERCQ,

pour sa thèse de doctorat en sociologie "Dakar, proie des eaux. Sociologie de la ville catastrophée", soutenue à l'Université Paris 8, sous la direction d'Armelle Choplin et d'Agnès Deboulet.

Anne-Laure LEGENDRE,

pour sa thèse de doctorat en aménagement "Explorer ce qui fait bien-être dans son cadre de vie: une recherche ancrée dans le vécu des habitants de quartiers défavorisés en France", soutenue à l'Université Paris-Saclay, sous la direction de Yorghos Remvikos.

Géry LELOUTRE,

pour sa thèse de doctorat en art de bâtir et urbanisme "La transformation moderne de Bruxelles. Processus d'agencement de l'espace urbain, 1949-1979", soutenue à l'Université Libre de Bruxelles, sous la direction de Victor Brunfaut et de Paola Vigano.

Guillaume LESSARD.

pour sa thèse de doctorat en études urbaines "Habitation durable, mini-maison et transition socioécologique urbaine au Québec. Une relation pour le moins ambiguë", soutenue à l'Institut National de la Recherche Scientifique, sous la direction de Gilles Sénécal et de Michel Trépanier.

Victoria SACHSÉ,

pour sa thèse de doctorat en géographie "Les jardins partagés, terreau de participation citoyenne : de l'appropriation de l'espace public à la construction de commun(s). Regards croisés entre la France et l'Italie", soutenue à l'Université de Strasbourg, sous la direction de Sandrine Glatron.

Virginia SANTILLI,

pour sa thèse de doctorat en sociologie "Mises en crise et (re)mises en ordre des circuits de financement du logement social en France et en Italie. Les conceptions du social de 1947 à 2018", soutenue à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, sous la direction d'Eve Chiapello.

Adrien SONNET.

pour sa thèse de doctorat en sciences et techniques des activités physiques et sportives "Des

villes en quête de capacité politique. Permanences et recompositions du gouvernement municipal du thermalisme. Une analyse comparée Dax (Nouvelle-Aquitaine) – Bagnoles de l'Orne (Normandie)", soutenue à l'Université de Bordeaux, sous la direction de Marina Honta et de Ludovic Lestrelin.

Nicole TABET.

pour sa thèse de doctorat en géographie et aménagement "La dialectique de l'exclusion(s)-inclusion(s) des camps de réfugiés palestiniens du Liban. Étude du cas du camp de Bourj El-Barajneh dans la banlieue sud-ouest de Beyrouth", soutenue à l'Université de Lille, sous la direction de Patrick Picouet et de Pauline Bosredon.

Sarah THIRIOT,

pour sa thèse de doctorat en sociologie "Mettre en marché la durabilité : valeurs et dispositifs de la rénovation dans le bâtiment et l'immobilier d'entreprise", soutenue à l'Université Grenoble Alpes, sous la direction de Thomas Reverdy.

Nabil ZOUARI.

pour sa thèse de doctorat en géographie et aménagement "Derrière le « ghetto », la centralité minoritaire : le rôle de la présence commerciale dans un quartier d'habitat social en rénovation", soutenue à l'Université Lyon 2, sous la direction d'Éric Charmes.



Pour lire les résumés des thèses nominées, flashez ce QR code.

LE PRIX DE THÈSE SUR LA VILLE

Organisé par le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA), l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme (Aperau internationale) et l'Institut pour la Recherche - Caisse des Dépôts,

le Prix de thèse sur la ville a pour objet de récompenser les meilleures thèses de doctorat soutenues en France ou à l'étranger, rédigées en langue française, et traitant de la ville avec une réflexion sur l'action et (ou) tournée vers l'action opérationnelle.

COMITÉ D'ORGANISATION

Lionel MARTINS, PUCA

Bénédicte BERCOVICI, PUCA

Christophe PERROCHEAU, PUCA

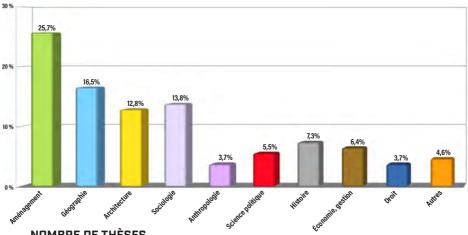
Marc DUMONT, APERAU

Laurent COUDROY DE LILLE, APERAU

Isabelle LAUDIER, Institut pour la Recherche - Caisse des Dépôts

LE PRIX DE THÈSE SUR LA VILLE 2021 EN CHIFFRES

LES DISCIPLINES CANDIDATES



NOMBRE DE THÈSES CANDIDATES

2021	109
2020	83
2019	59
2018	58
2017	36
2016	64
2015	66
2014	66
2013	45
2012	50
2011	63
2010	38
2009	42
2008	45
2007	28
2006	45

ORIGINE DES THÈSES CANDIDATES

Établissements Île-de-France	48
dont cotutelle internationale	6
Établissements Province	53
dont cotutelle internationale	4
Établissements hors France	8

RÉPARTITION PAR SEXE DES CANDIDATS

Candidats	47,7%
Candidates	52,3%



PRÉSIDENTE

Françoise POTIER, Université Gustave Eiffel

MEMBRES

Camille ALLÉ. Ville de Paris

Patrice AUBERTEL, PUCA

Brigitte BACCAÏNI, Ministère de la Transition écologique

Pierre-Arnaud BARTHEL, Agence Française du Développement

Francis BEAUCIRE, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Martine BERGER, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Florence BOURILLON, Université Paris-Est-Créteil-Val-de-Marne

Annabelle BOUTET, Agence Nationale de la Cohésion des Territoires

Lucie BRENON, Ville ouverte

Anthony BRIANT, Ville de Paris

Guy BURGEL, Université Paris Nanterre

Aurélien DELPIROU, Club Ville Aménagement

Rémi DORMOIS, Saint-Etienne Métropole

Jocelyne DUBOIS-MAURY, Université Paris-Est-Créteil-Val-de-Marne

Gabriel DUPUY, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Annie FOURCAUT, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Jean-Pierre FREY, École d'Urbanisme de Paris

Georges GAY, Université Jean Monnet Saint-Etienne

Antonio GONZALEZ ALVAREZ, Agence d'Urbanisme de Bordeaux

Anne GOTMAN, Université de Paris

Brigitte GUIGOU, Institut Paris Région

Cyrille HANAPPE, Actes&Cités

Louis HENRY, Institut pour la Recherche - Caisse des Dépôts

Noémie HOUARD, EpaMarne

Claude LACOUR, Université de Bordeaux

Daniel LE COUEDIC, Université de Bretagne Occidentale

Nicole LEROUSSEAU, Université de Tours

Claude MAILLERE, Agence d'Urbanisme de Saint-Nazaire

David MANGIN, Université Gustave Eiffel

Jean-Pierre MAUGENDRE, Suez Environnement

François MENARD, PUCA

Michel MICHEAU, Sciences Po Paris

Benjamin MICHELON, Groupe Huit

Florian MUZARD, Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales

Pauline PRAT, Conseil Régional Bourgogne-Franche-comté

Sarah RUSSEIL, Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales

Olivier SOUBEYRAN, Université Grenoble Alpes

Marie TAVEAU, Leclercq Associés

Serge THIBAULT, Université de Tours

Christian TOPALOV, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales

Christian VANDERMOTTEN, Université Libre de Bruxelles

Bruno VAYSSIERE, Université Savoie Mont Blanc

Catherine WIHTOL de WENDEN, Sciences Po Paris

Chris YOUNÈS, École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand

Le Prix de thèse sur la ville a été créé en 2006 par l'APERAU, le Conseil Français des Urbanistes, le Centre d'Études sur les Réseaux, les Transports, l'Urbanisme et les constructions publiques et le Plan Urbanisme Construction Architecture.

Ce Prix aspire à être une vitrine de la jeune recherche urbaine. Mais pas n'importe quelle recherche urbaine. Une recherche urbaine si ce n'est opérationnelle, du moins tournée vers l'action, utile à l'action, avec une réflexivité sur/pour l'action. Car c'est bien là l'essence même de ce concours, qui en fait son originalité, sa singularité. C'est bien là l'esprit qui anime les débats passionnants au sein du jury, qui le guide dans ses choix, d'abord des thèses nominées, ensuite de thèses primées combinant excellence scientifique et pertinence pour l'action.

Chaque année, le jury trouve, au fil des lectures des thèses candidates, qui plus est des thèses sélectionnées, des pépites pour l'action, des nouvelles façons de saisir les transformations urbaines en cours, de nouvelles manières de concevoir la ville, de faire société en ville! Près de 900 jeunes docteur.e.s ont candidaté au Prix de thèse sur la ville depuis sa création; 41 thèses ont été honorées: 16 ont reçu un Grand Prix et 25 un Prix Spécial. Qu'ils en soient toutes et tous remerciés!

Lionel Martins, Pour le comité d'organisation



Pour retrouver toutes les éditions du Prix de thèse sur la ville, flashez ce QR code.

¹ Pour les thèses de 2006 à 2014, lire le rapport *La ville en thèse* (Lacour, 2015) publié à l'occasion des 10 ans du Prix de thèse sur la ville.

2020

GRAND PRIX

Julien DARIO.

pour sa thèse de doctorat en géographie "Géographie d'une ville fragmentée. Morphogenèse, gouvernance des voies et impacts de la fermeture résidentielle à Marseille", thèse soutenue à l'Université Aix-Marseille, sous la direction d'Elizabeth Dorier et de Sébastien Bridier

PRIX SPÉCIAUX

Louis BALDASSERONI,

pour sa thèse de doctorat en histoire "Du macadam au patrimoine : modernisation de la voirie et conflits d'usage. L'exemple de Lyon, fin XIXe-fin XXe siècle", thèse soutenue à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, sous la direction de Loïc Vadelorge

Vincent Le ROUZIC.

pour sa thèse de doctorat en urbanisme "Essais sur la post-propriété. Les organismes de foncier solidaire face au défi du logement abordable", thèse soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Natacha Aveline-Dubach

2019

GRAND PRIX

Gaspard LION,

pour sa thèse de doctorat en sociologie "Habiter en camping. Trajectoires de membres des classes populaires dans le logement non ordinaire", thèse soutenue à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, sous la direction d'Isabelle Backouche et d'Olivier Schwartz

PRIX SPÉCIAUX

Annarita LAPENNA.

pour sa thèse de doctorat en architecture "Le dispositif intermilieux : mode de culture du projet urbain ouvert. Enquête sur des espaces végétalisés à Milan (1953-2016)", thèse soutenue à l'Université Paris 8 et au Politecnico di Milano, sous la direction de Chris Younès et d'Alessandro Balducci

Pierre MAURER.

pour sa thèse de doctorat en histoire de l'architecture "Architectures et aménagement urbain à Metz (1947-1970). Action municipale : la modernisation d'une ville", thèse soutenue à l'Université de Lorraine, sous la direction d'Hélène Vacher et d'Anne-Marie Châtelet

2018

GRAND PRIX

Matthieu GIMAT.

pour sa thèse de doctorat en géographie "Produire le logement social. Hausse de la construction, changements institutionnels et mutations de l'intervention publique en faveur des HLM (2004-2014)", thèse soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Sylvie Fol

PRIX SPÉCIAUX

Zhipeng LI,

pour sa thèse de doctorat en géographie "La diaspora Wenzhou en France et ses relations avec la Chine", thèse soutenue à l'Université de Poitiers, sous la direction d'Emmanuel Ma Mung

Julie VASLIN,

pour sa thèse de doctorat en science politique "Esthétique propre. La mise en administration des graffitis à Paris de 1977 à 2017", thèse soutenue à l'Université de Lyon 2, sous la direction de Gilles Pollet

2017

GRAND PRIX

Perrine POUPIN,

pour sa thèse de doctorat en sociologie "Action de rue et expérience politique à Moscou. Une enquête filmique", thèse soutenue à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, sous la direction de Daniel Cefai et d'Yves Cohen

PRIX SPÉCIAUX

Paul CITRON,

pour sa thèse de doctorat en géographie "Les promoteurs immobiliers dans les projets urbains. Enjeux, mécanismes et conséquences d'une production urbaine intégrée en zone dense", thèse soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Sylvie Fol

Antoine COURMONT.

pour sa thèse de doctorat en science politique "Politique des données urbaines. Ce que l'open data fait au gouvernement urbain", thèse soutenue à Sciences Po, sous la direction de Dominique Boullier

2016

GRAND PRIX

Sophie BUHNIK,

pour sa thèse de doctorat en géographie "Métropole de l'endroit et métropole de l'envers, décroissance urbaine, vieillissement et mobilité dans les périphéries de l'aire métropolitaine d'Osaka, Japon", thèse soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Natacha Aveline et de Sylvie Fol

PRIX SPÉCIALIX

Thomas AGUILERA,

pour sa thèse de doctorat en science politique "Gouverner les illégalismes urbains, les politiques publiques face aux squats et aux bidonvilles dans les régions de Paris et Madrid", thèse soutenue à l'Institut d'Études Politiques de Paris, sous la direction de Patrick Le Galès

Claire LAGESSE,

pour sa thèse de doctorat en physique "Lire les Lignes de la Ville. Méthodologie de caractérisation des graphes spatiaux", thèse soutenue à l'Université Paris Diderot, sous la direction de Stéphane Douady et de Patricia Bordin

2015

GRAND PRIX

Marie GIBERT,

pour sa thèse de doctorat en géographie "Les ruelles de Hô Chi Minh Ville, Vietnam. Trame viaire et recomposition des espaces publics", thèse soutenue à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Thierry Sanjuan

PRIX SPÉCIAL

Kristel MAZY,

pour sa thèse de doctorat en aménagement et urbanisme "Villes et ports fluviaux: le projet comme dispositifs de reconnexion ? Regards croisés sur Bruxelles et Lille", thèse soutenue à l'Université Libre de Bruxelles et à l'Université Lille 1, sous la direction de Jean-Luc Quoistiaux, de Philippe Menerault et d'Yves Rammer



2014

GRAND PRIX

Ophélie ROBINEAU,

pour sa thèse en géographie et aménagement de l'espace "Vivre de l'agriculture africaine. Une géographie des arrangements entre acteurs à Bobo-Dioulasso, Burkina Faso", thèse soutenue à l'Université Paul Valéry Montpellier, sous la direction de Lucette Laurens

PRIX SPÉCIAL

Marion BONHOMME,

pour sa thèse en génie civil "Contribution à la génération de données multiscalaires et évolutives pour une approche pluridisciplinaire de l'énergie urbaine", thèse soutenue à l'INSA Toulouse, sous la direction de Luc Adolphe

2013

GRAND PRIX

Rodrigo Andres CATTANEO PINEDA,

pour sa thèse en géographie "La fabrique de la ville : promoteurs immobiliers et financiarisation de la filière du logement à Santiago du Chili", thèse soutenue à l'Université Paris 8, sous la direction de Marie-France Prévôt-Schapira

PRIX SPÉCIAL

UNDERGROUND

Fanny GERBEAUD,

pour sa thèse en sociologie "L'habitat spontané: une architecture adaptée pour le développement des métropoles. Le cas de Bangkok (Thaïlande)", thèse soutenue à l'Université Bordeaux 2, sous la direction de Guy Tapie



2012

GRAND PRIX

Max ROUSSEAU,

pour sa thèse en science politique "Vendre la ville (post)industrielle. Capitalisme, pouvoir et politiques d'image à Roubaix et Sheffield, (1945-2010)", thèse soutenue à l'Université de Lyon, sous la direction de Joseph Fontaine et de Gilles Pinson

PRIX SPÉCIAL

Benjamin MICHELON,

pour sa thèse en sciences de la ville "Planification urbaine et usages des quartiers précaires en Afrique, études de cas à Douala et Kigali", thèse soutenue à l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne, sous la direction de Jean-Claude Biolay

2011

GRAND PRIX

Athina VITOPOULOU.

pour sa thèse en histoire "Mutations foncières et urbaines pour la production des espaces et équipements publics dans la ville grecque moderne. Les propriétés de l'armée et de l'université et la formation de l'espace public de Thessalonique de 1912 jusqu'à nos jours", thèse soutenue à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, sous la direction de Yannis Tsiomis

PRIX SPÉCIAUX

Fanny LOPEZ,

pour sa thèse en histoire de l'architecture "Déterritorialisation énergétique 1970-1980 : de la maison autonome à la cité auto-énergétique, le rêve d'une déconnexion", thèse soutenue à l'Université Paris 1, sous la direction de Dominique Rouillard

Élise ROCHE.

pour sa thèse en géographie "Territoires institutionnels et vécus de la participation en Europe. La démocratie en questions à travers trois expériences (Berlin, Reggio Emilia et Saint-Denis)", thèse soutenue à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, sous la direction de Marie-Vic Ozouf-Marignier

2010

GRAND PRIX

Amélie LE RENARD,

pour sa thèse en science politique "Styles de vie citadins, réinvention des féminités. Une sociologie politique d'accès aux espaces publics des jeunes Saoudiennes à Ryad", thèse soutenue à l'Institut d'Études Politiques de Paris, sous la direction de Ghassan Salame

PRIX SPÉCIAL

Sandrine GUEYMARD,

pour sa thèse en urbanisme et aménagement "Inégalités environnementales en Ile de France : répartition socio-spatiale des ressources, des handicaps et satisfaction environnementale des habitants", thèse soutenue à l'Université Paris-Est, Créteil-Val de Marne, sous la direction de lean-Pierre Orfeuil et Guillaume Faburel

2008

GRAND PRIX

Bénédicte GROSJEAN.

pour sa thèse en sciences appliquées et architecture "'La ville diffuse' à l'épreuve de l'Histoire. Urbanisme et urbanisation dans le Brabant belge", thèse soutenue à l'Université catholique de Louvain et à l'Université Paris 8, sous la direction de Christian Gilot et de Yannis Tsiomis

2009

GRAND PRIX

Stéphanie VINCENT-GESLIN,

pour sa thèse en sociologie "Les 'altermobilités': analyse sociologique d'usages de déplacements alternatifs à la voiture individuelle. Des pratiques en émergence ?", thèse soutenue à l'Université Paris 5, sous la direction de Dominique Desjeux

PRIX SPÉCIAL

Marcel MORITZ.

pour sa thèse en droit public "Les communes et la publicité commerciale extérieure. Pour une valorisation environnementale et économique de l'espace public", thèse soutenue à l'Université Aix-Marseille, sous la direction de Jean Frayssinet

PRIX SPÉCIAL

Laurent SABY.

pour sa thèse en génie civil "Vers une amélioration de l'accessibilité urbaine pour les sourds et les malentendants : quelles situations de handicap résoudre et sur quelles spécificités s'appuyer", thèse soutenue à l'INSA Lyon, sous la direction de Gérard Guarracino et d'Eric Premat

2007

GRAND PRIX

William LE GOFF,

pour sa thèse en géographie "Divisions sociales et questions du logement en Grande Bretagne, entre technicisation et privatisation, les cas de Leicester et Bradford", thèse soutenue à l'Université Paris 1, sous la direction de Pétros Petsimeris

PRIX SPÉCIAUX

David CAUBEL.

pour sa thèse en sciences économiques "Politiques de transport et accès à la ville pour tous, une méthode d'évaluation appliquée à l'agglomération lyonnaise", thèse soutenue à l'Université Lyon 2, sous la direction de Dominique Mignot

Elisabeth ESSAÏAN.

pour sa thèse en architecture "Le plan général de reconstruction de Moscou de 1935. La ville, l'architecte et le politique. Héritages culturels et pragmatisme économique", thèse soutenue à l'Université Paris 8, sous la direction de Jean-Louis Cohen

2006

GRAND PRIX

Agnès BERLAND-BERTHON.

pour sa thèse en aménagement et urbanisme "La démolition des ensembles de logements sociaux. L'urbanisme, entre scènes et coulisses", thèse soutenue à l'Université Bordeaux 3, sous la direction de Jean Dumas

PRIX SPÉCIAUX

Claude NAPOLÉONE.

pour sa thèse en sciences économiques "Prix fonciers et immobiliers et localisation des ménages au sein d'une agglomération urbaine", thèse soutenue à l'Université catholique de Louvain, sous la direction d'Hubert Jayet

Fabrizio MACCAGLIA

pour sa thèse en géographie "Gouverner la ville : Approche géographique de l'action publique à Palerme", thèse soutenue à l'Université Paris 10, sous la direction de Colette Vallat

LES PARTENAIRES DU PRIX DU THÈSE SUR LA VILLE



Le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA) est un Plan interministériel de recherche et d'expérimentation placé sous la tutelle des ministères de la Cohésion des territoires, de la Transition écologique et solidaire, de la Culture, et de la Recherche. Le PUCA développe des programmes de recherche incitative, de recherche-action et d'expérimentation. Il apporte son soutien à l'innovation et à la valorisation scientifique et technique dans les domaines de l'aménagement des territoires, de l'habitat, de la construction et de la conception architecturale et urbaine.

www.urbanisme-puca.gouv.fr



L'Aperau Internationale, l'Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme, regroupe des institutions d'enseignement supérieur du monde francophone qui s'engagent à appliquer les principes d'une charte de qualité dans les formations et diplômes en aménagement et urbanisme qu'elles délivrent. L'Aperau Internationale promeut également la recherche scientifique dans le champ de l'aménagement et de l'urbanisme, sous toutes ses formes.

www.aperau.org



L'Institut pour la Recherche est un programme de la Caisse des Dépôts, au sein de la direction de la communication, qui a pour objet le soutien à des travaux de recherche dans les champs d'intervention stratégiques du groupe Caisse des Dépôts.

www.caissedesdepots/fr/institut-pour-larecherche



Plan Urbanisme Construction Architecture Grande Arche de La Défense Paroi Sud 92055 La Défense Cedex

Tél. +33 (0)1 40 81 24 33 | +33 (0)1 40 81 73 09 www.urbanisme-puca.gouv.fr

